

**BIENVENUE
CHEZ
INDOSUEZ**

Rapport annuel 2024

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

BIENVENUE CHEZ INDOSUEZ

Depuis bientôt 150 ans,
l'histoire de notre maison se construit
avec celle des entrepreneurs et des familles
que nous conseillons, principalement en
Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

Banque internationale, nous nous appuyons
aussi sur notre fort ancrage local pour
accompagner en proximité nos clients dans
une relation sur-mesure et durable.

À leur côté, nous contribuons
à construire, gérer, protéger et
transmettre leur patrimoine.

HISTOIRES DE TRANSMISSION

À travers ce rapport annuel,
nous vous invitons à découvrir
quatre histoires de transmission
qui reflètent nos valeurs
et notre raison d'être.
Elles mettent en scène
nos collaborateurs à travers
leurs expertises et
leurs engagements.

Sommaire

1

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

4

2

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

8

Carte d'identité :
Notre réseau et
nos chiffres clés
10

Le Comité de
Direction Générale
13

Message de la
Direction Générale
du groupe Indosuez
Wealth Management
14

Bilan 2024 et perspectives 2025
des marchés financiers
16

Poursuivre et progresser :
les faits marquants 2024
18

Ambitions 2025 :
les essentiels du nouveau
plan à moyen terme
20

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

22

CA Indosuez
(Switzerland) SA
24

Message des Dirigeants de
CA Indosuez (Switzerland) SA
26

La Gestion de Fortune
28

La Banque de Financement
et d'Investissement
30

Démarche RSE :
nos réalisations en 2024
34

Rapport sur les devoirs de
diligence en matière de minerais,
métaux et travail des enfants
36

Gouvernance d'entreprise
38

Chiffres clés
54

Nos implantations
57

4

COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

58

Bilan
au 31 décembre 2024
61

Compte de résultat
de l'exercice 2024
62

État des capitaux propres
63

Annexes
64

Informations
se rapportant au bilan
74

Informations se rapportant
aux opérations hors bilan
87

Informations se rapportant
au compte de résultat
88

Proposition à
l'Assemblée Générale
annuelle
91

Rapport de
l'organe de révision
92

Consulter et partager
ce rapport annuel ↓



TRANSMISSION DE PATRIMOINE

Protéger ou transmettre un patrimoine avec des intérêts économiques, sociaux et familiaux dans plusieurs pays, peut s'avérer complexe.

Présent dans 16 implantations, nos experts patrimoniaux travaillent de concert pour proposer une organisation adaptée à chacun de nos clients afin de préparer sereinement la transmission de leurs avoirs.

BRUNO MORLAIN

Responsable Global Wealth Structuring

NOHA HUBIN

Conseillère Wealth Structuring





1

GRUPE
CRÉDIT AGRICOLE

*Le groupe Crédit Agricole :
classements & chiffres clés*

46
PAYS 



54
MILLIONS
DE CLIENTS



1^{er} FINANCEUR DE
L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
SOURCE INTERNE : ECO 2024

1^{er} GESTIONNAIRE D'ACTIFS
EUROPÉEN
SOURCE : IPE « TOP 500 ASSET MANAGERS »,
JUIN 2024

8 200
AGENCES
DONT

6 660
EN FRANCE,
CAISSES RÉGIONALES
ET LCL

1^{er} ASSUREUR EN FRANCE
SOURCE : L'ARGUS DE L'ASSURANCE,
13 DÉCEMBRE 2024
(DONNÉES À FIN 2023)

1^{re} BANQUE DE PROXIMITÉ
DE L'UNION EUROPÉENNE
BASE DU NOMBRE DE CLIENTS
DE BANQUE DE PROXIMITÉ

9^e BANQUE MONDIALE PAR LE BILAN
SOURCE : THE BANKER 2024

12,1
MILLIONS
DE SOCIÉTAIRES

1^{re} BANQUE COOPÉRATIVE ET
MUTUALISTE AU MONDE
SOURCE : THE 2023 WORLD COOPERATIVE MONITOR,
JANVIER 2024 (EN CHIFFRE D'AFFAIRES)

Périmètre du Groupe

Le groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des caisses régionales et des caisses locales, ainsi que leurs filiales.

CAISSES RÉGIONALES



PUBLIC



DÉTENANT
62,4%



CRÉDIT AGRICOLE
S.A.

DÉTENANT
37,6%



1. La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9% par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de SACAM Mutualisation.
 2. La Fédération nationale du Crédit Agricole FNCA est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Caisses régionales auprès de leurs parties prenantes.
 3. Non significatif : 0,53 %, autodétention intégrant les rachats d'actions de 2024 qui seront annulés en 2025.

PARTAGE D'EXPERTISES

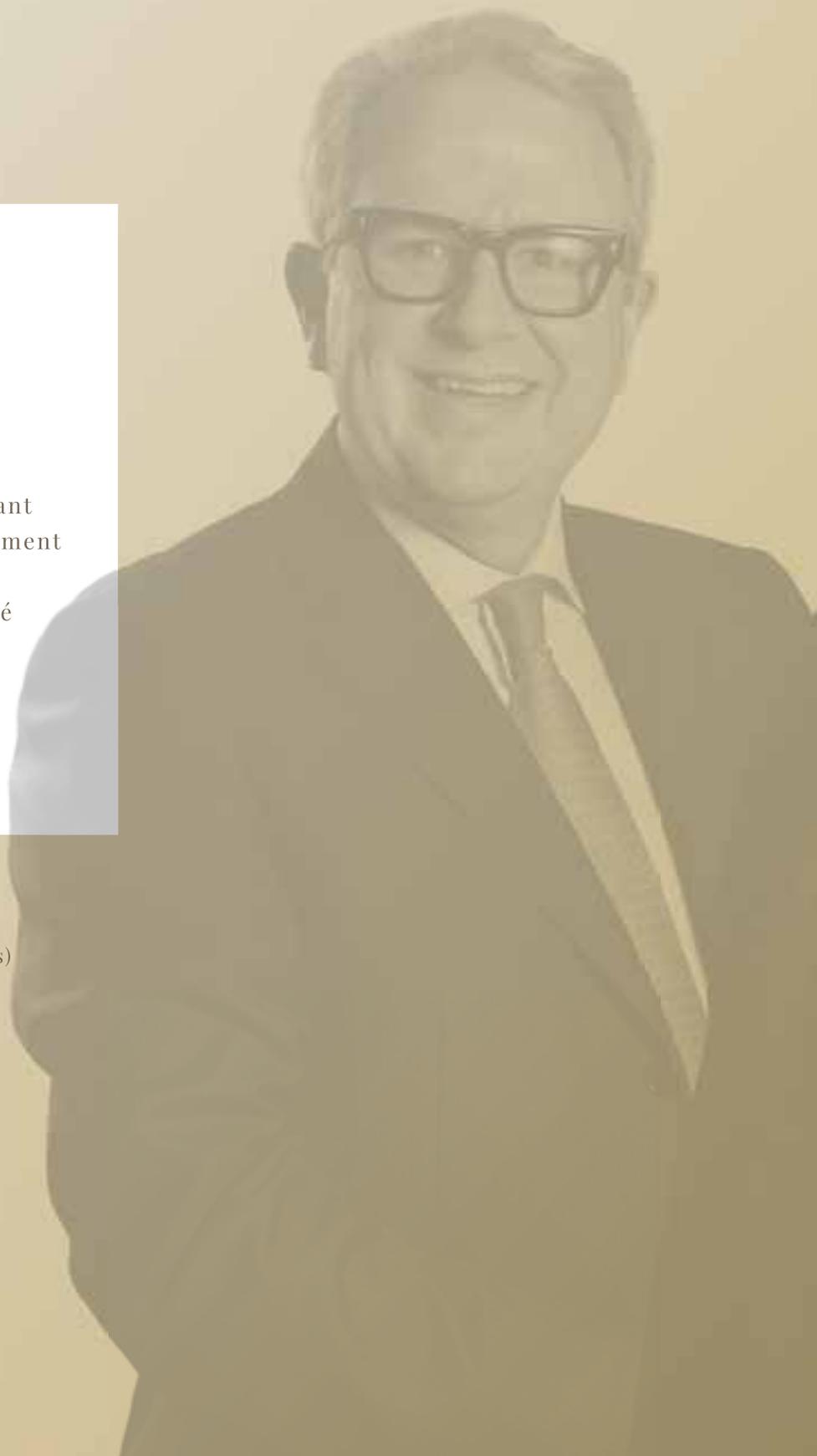
Le rapprochement avec Degroof Petercam enrichit notre proposition de valeur en offrant aux clients d'Indosuez Wealth Management un continuum de services parmi les plus complets du marché grâce à la complémentarité de nos expertises.

GAÉTAN VAN DER BRUGGEN

Gestionnaire de Fortune (Bruxelles)
Degroof Petercam

MAGALI DEBLIQUY

Gestionnaire de Fortune (Europe)
Indosuez Wealth Management





2

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

Indosuez Wealth Management est la marque mondiale de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole, 9^e banque au monde par la taille du bilan. Fort de près de 150 ans d'expérience dans l'accompagnement de familles et d'entrepreneurs du monde entier, le groupe Indosuez Wealth Management propose, sur 16 territoires, une approche sur mesure et internationale permettant à chacun de ses clients de préserver et développer son patrimoine au plus près de ses aspirations. Ses 4 500 collaborateurs apportent des conseils experts, un service d'exception et une vision globale pour la gestion du patrimoine privé comme professionnel qui intègre les transitions vers un développement plus durable et une économie plus responsable.

4 500
collaborateurs

Europe
Allemagne
Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Monaco
Pays-Bas
Portugal
Suisse

Moyen-Orient
Abu Dhabi
Dubai

Asie Pacifique
Hong Kong SAR
Nouvelle Calédonie
Singapour

Amérique du Nord
Canada*



16
territoires

* Bureau de représentation

1875

Naissance de la Banque de l'Indochine.

1876

Ouverture de notre première implantation de banque privée en Suisse (Crédit Lyonnais).

1920

Premières racines luxembourgeoises (Naissance de la Luxembourgeoise).

1922

Naissance du Crédit Foncier Monaco.

1975

Création de la Banque Indosuez en France issue de la fusion entre la Banque de l'Indochine et la Banque de Suez et de l'Union des Mines.

1996

La Banque Indosuez rejoint le groupe Crédit Agricole.

2016

Adoption de la marque Indosuez Wealth Management.

2017

Acquisition des activités de banque privée de CIC à Hong Kong RAS et Singapour.

2018

Cappgemini entre à hauteur de 20% au capital d'Azqore, filiale d'Indosuez Wealth management, spécialisée dans les services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires.

Finalisation du rapprochement entre Banca Leonardo et Indosuez Wealth Management.

2021 & 2022

En 2021, la Fondation Indosuez Europe fête ses 10 ans. Un an plus tard, en 2022, c'est au tour de la Fondation Indosuez en Suisse et reste du Monde de célébrer son 10^e anniversaire.

2023

Acquisition de Wealth Dynamix (spécialiste de la relation client pour les banques privées) et entrée au capital d'AirFund (plateforme digitale favorisant le commercialisation de fonds d'actifs privés).

2024

Acquisition de la banque belge Degroof Petercam et ouverture d'une succursale au Portugal.

Chiffres clés

215

milliards d'euros d'encours

ACTIFS CONFIÉS

Avec 215 milliards d'euros d'encours au 31 décembre 2024, le groupe Indosuez Wealth Management affiche une progression de 87 milliards d'euros (soit +68,2%) compte tenu d'un effet périmètre de 69 milliards d'euros permis par l'acquisition de Degroof Petercam en juin 2024.

+87

milliards d'euros de progression

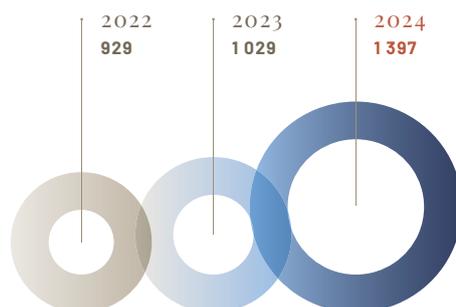
RÉSULTATS 2024

En 2024, le produit net bancaire d'Indosuez Wealth Management s'établit à 1 397 millions d'euros, en progression de 36,6% par rapport à fin décembre 2023, bénéficiant notamment de l'intégration de Degroof Petercam en juin 2024. Les charges hors FRU sont en augmentation de 37,5% en raison d'un effet périmètre Degroof Petercam et -26,4 millions d'euros de coûts d'intégration. Retraitées de ces impacts, les charges 2024 sont en légère hausse de 2,8% par rapport à 2023. Le résultat brut d'exploitation augmente de 35% pour s'établir à 264 millions d'euros. Le coût du risque à fin 2024 est de -15 millions en hausse de -11 millions d'euros par rapport à fin décembre 2023, en raison de la prise en considération de litiges et du provisionnement de différents dossiers. Le résultat net sur autres actifs s'établit à -23 millions d'euros correspondant essentiellement à des frais d'acquisition de Degroof Petercam, retraités en éléments spécifiques. Le résultat net part du Groupe de l'année 2024 s'établit à 142 millions d'euros, en hausse de 11,1% par rapport à l'année 2023. Retraité des coûts d'intégration et d'acquisition, le résultat net part du Groupe 2024 s'élève à 177 millions d'euros.

+11,1%

produit net bancaire

PNB (M€)



Partager nos valeurs

Parce que la transmission de l'excellence, des savoir-faire, de la tradition et de la passion font partie de nos missions, Indosuez crée des ponts avec la sphère culturelle et artistique de nos pays d'implantation.

En tant que partenaire du Ballet du Grand Théâtre de Genève, de l'Association Art en Vielle-Ville et du Centre d'Art contemporain Tai Kwun à Hong Kong, Indosuez affirme sa volonté de contribuer à la scène culturelle.

Plus d'informations
sur Le Ballet du Grand
Théâtre de Genève ↓



Le Comité de Direction Générale



Jacques Prost
Directeur Général,
CA Indosuez



Quentin Barricault*
Secrétaire Général,
CA Indosuez



Anne-Laure Branellec
Directrice des Ressources
Humaines,
CA Indosuez



Olivier Carcy
Directeur Général,
CA Indosuez Wealth (Europe)



Olivier Chatain
Directeur Stratégie, Juridique
et Transformation,
CA Indosuez



Chrystèle Dagrás
Directrice des Risques et
du Contrôle Permanent,
CA Indosuez



Charlotte de Chavagnac
Directrice de la
Communication,
CA Indosuez



Peter de Coensel
Directeur Général,
DPAM



Marie Delesalle
Directrice des Client
Service Officers,
CA Indosuez



**Isabelle Denoual
Frizzole**
Directrice de la Conformité,
CA Indosuez



**Jean-Christophe
Droguet***
Directeur de l'Audit Inspection,
CA Indosuez



Mathieu Ferragut
Directeur Général,
CFM Indosuez Wealth



Sylvie Huret
Directrice Générale,
DPAS



Romain Jérôme
Chief Digital Officer,
CA Indosuez



Alexandre Ledouble
Directeur Financier,
CA Indosuez



Pierre Masclet
Directeur Général,
Azqore



Marc-André Poirier
Directeur Général,
CA Indosuez (Switzerland) SA



Guillaume Rimaud
Directeur Général,
Business Unit France



Pierre-Henri Sené*
Directeur Juridique,
CA Indosuez

* Invité permanent.

« Indosuez est
en ordre de marche
pour renforcer
ses parts de marché
et conquérir de
nouveaux clients. »



Message de la Direction Générale d'Indosuez Wealth Management

Pour Indosuez Wealth Management, 2024 restera marquée d'une pierre blanche avec l'acquisition stratégique de la banque belge Degroof Petercam. Ce rapprochement nous permet de changer d'échelle : nous sommes désormais classés dans le top dix des banques privées en Europe.

Nous élargissons notre offre en proposant à nos clients un continuum de services intégrant Conseil, Financement, Solutions d'investissement, Fund solutions ainsi que des solutions technologiques et bancaires. Les nouvelles équipes en corporate finance, en s'associant avec celle de Crédit Agricole CIB, viennent renforcer l'accompagnement aux ETI et aux PME proposé par le groupe Crédit Agricole.

Nos activités s'étendent sur seize territoires, principalement en Europe, mais également en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient.

La collecte nette a atteint un niveau record grâce à la très bonne dynamique commerciale de toutes nos entités, en particulier en Asie. En France, la collecte a été soutenue grâce à une excellente coopération avec les Caisses Régionales. Nos clients ont déjà pu bénéficier de notre proposition de valeur enrichie. La collaboration entre les équipes Indosuez et Degroof Petercam s'est concrétisée par de premiers succès commerciaux lesquels ont mis en avant la puissance que nous apporte la combinaison de nos expertises.

A titre d'exemple, l'offre de Private Markets sur les actifs non cotés, qui représente plus de dix milliards d'euros d'encours dans nos livres, est désormais disponible pour les clients de Degroof Petercam.

Sur le plan des financements, nous avons connu cette année une forte augmentation de l'activité crédit.

Notre offre de produits structurés a battu tous les records car parfaitement adaptée à l'environnement de marché et aux attentes des investisseurs.

Enfin, le succès des "club deals" immobiliers, actif réel prisé par nos clients soucieux de diversifier leur patrimoine, a montré toute sa pertinence.

Nous poursuivons le développement de notre projet sociétal, notamment au travers d'offres d'investissements qui intègrent toujours davantage les critères ESG (Environnementaux, sociaux et de Gouvernance). Dans ce domaine, le rapprochement avec Degroof Petercam, reconnu pour son savoir-faire en termes de Finance Responsable, va permettre d'accélérer et de renforcer cet axe qui est au cœur de notre stratégie.

L'intégration des 1 500 collaborateurs de Degroof Petercam aura aussi été l'occasion de créer de nouveaux liens, de développer la compréhension de la culture de chacun afin de commencer à travailler sur la définition de nos valeurs communes. Ce rapprochement des équipes et des valeurs est au cœur de la réussite de l'intégration des deux banques. Avec un taux de participation et un score en hausse par rapport à 2023, les résultats de l'enquête mesurant la satisfaction des collaborateurs nous confortent dans ce projet transformant.

Enfin, la transformation digitale avance, facilitant la mise en relation et l'information des clients et fluidifiant le travail des collaborateurs, à l'image de notre nouvel outil de gestion de la relation client, WDX, déployé dans toutes les entités hors Asie.

C'est donc fort de ces avancées que nous sommes entrés dans cette année 2025. Grâce à la pertinence de notre modèle économique et à notre diversification et alors même que règnent autour de nous incertitudes et vents forts, le groupe Indosuez est en ordre de marche pour renforcer ses parts de marché dans ses géographies cibles et conquérir de nouveaux clients.

Jacques Prost

Directeur Général
CA Indosuez

Pierre Fort

Président
CA Indosuez

Bilan 2024 et Perspectives 2025 des marchés financiers



Alexandre Drabowicz
Chief Investment Officer,
CA Indosuez



Nicolas Mougeot
Head of Investment Strategy & Sustainability,
CA Indosuez (Switzerland) SA

2024 : ATTERRISSAGE EN DOUCEUR MALGRÉ LES TURBULENCES

Avec une croissance mondiale attendue de 3%, dépassant nos prévisions déjà optimistes, l'économie mondiale démontre une résilience étonnante. Cette performance s'explique par trois principaux facteurs : la robustesse du consommateur américain, l'absence de récession en Europe et la relance de l'économie chinoise via des stimuli. Les États-Unis continuent de bénéficier d'une économie dynamique, soutenue par une consommation domestique robuste et des entreprises leaders dans des domaines transformants tels que l'intelligence artificielle. En revanche, l'Europe tente de s'adapter à un monde en rapide mutation tout en subissant l'instabilité politique dans certains de ses pays-membres. Parallèlement, les pays émergents renforcent leur influence sur la scène internationale, dans un contexte de multipolarité croissante. L'Inde se distingue par la vigueur de son économie, tandis que la Chine retrouve son rôle de moteur de croissance.

Après une forte baisse en 2023, l'inflation a ralenti plus lentement en 2024. Néanmoins, cette baisse des prix a permis aux banques centrales d'amorcer une baisse de leurs taux directeurs, soutenant ainsi l'économie par le biais d'un coût de financement plus faible pour les consommateurs et les entreprises. Ce mouvement devrait continuer en 2025 même s'il reste beaucoup d'incertitude quant au rythme et au taux terminal des banques centrales.

Malheureusement, 2024 a également été marquée par de fortes tensions géopolitiques, notamment le conflit au Moyen-Orient et la guerre en Ukraine. Les investisseurs ont donc ajusté leur allocation en choisissant des actifs capables de protéger leurs avoirs face à ces risques croissants. L'or, par exemple, a attiré un regain d'intérêt de la part des banques centrales notamment, passant d'environ 2000 dollars l'once en début d'année à près de 2800 dollars en octobre.

Global Outlook 2025
À lire en ligne ↓



2025 : UN MONDE EN TRANSFORMATION

L'année 2025 s'annonce contrastée. En Europe, l'incertitude règne, particulièrement en France et en Allemagne, en raison d'absence de majorité dans leurs parlements respectifs. Ce contraste est d'autant plus frappant avec les États-Unis, où Donald Trump est devenu le 47^{ème} Président le 20 janvier dernier, après avoir remporté la majorité du vote populaire et des grands électeurs, ainsi que la majorité au Sénat et à la Chambre des représentants. Pour 2025, le ton de son mandat est donné : Donald Trump s'est entouré de personnalités fortes comme Elon Musk à la tête du futur Department of Government Efficiency et a déjà menacé ses partenaires commerciaux de hausse des droits de douane à de nombreuses reprises.

Ce monde en transformation continue néanmoins de présenter des opportunités de croissance. L'intelligence artificielle, par exemple, a encore de beaux jours devant elle, alors que ChatGPT fêtait ses deux ans en décembre 2024. Le secteur des véhicules électriques connaît également une transformation rapide avec l'émergence de nouveaux constructeurs chinois qui vont bousculer tant les constructeurs traditionnels européens que les stars américaines de ce secteur. Par conséquent, l'électrification devrait aussi être un thème porteur ces prochaines années, tant la demande en électricité devrait rester soutenue par les besoins gigantesques des data centers tout comme des véhicules électriques.

Enfin, les banques centrales continueront d'influencer les marchés, mais sans la synchronisation des politiques monétaires qui a caractérisé les années précédentes. Tandis que la Banque centrale européenne devrait poursuivre une baisse significative de ses taux, la Réserve fédérale pourrait ralentir son rythme. La Banque du Japon, quant à elle, pourrait opter pour une direction opposée en augmentant son taux directeur quand la Banque nationale suisse devrait se pencher rapidement sur la question des taux négatifs. Ces divergences de politique monétaire feront des obligations une source d'opportunités d'investissement et maintiendront cette classe d'actifs comme un élément clé pour naviguer dans ce monde en pleine transformation.

Ce monde
en transformation
continue néanmoins
de présenter
des opportunités
de croissance.

Poursuivre et progresser

LES FAITS MARQUANTS 2024

Février 2024

Ouverture d'une succursale au Portugal

Déjà implanté en Espagne, Indosuez Wealth Management renforce sa présence dans la péninsule ibérique et ouvre une nouvelle succursale au Portugal, au cœur du centre financier de Lisbonne. Ses collaborateurs (*banquiers privés, advisors*) sont chargés de renforcer la proximité avec nos clients et nos partenaires sur ce marché. La présence d'Indosuez au Portugal favorise également les synergies avec le groupe Crédit Agricole, déjà présent sur le territoire.

Indosuez fête ses 130 ans à Hong Kong

Au cours des 130 années qui se sont écoulées depuis la création d'une succursale de la Banque de l'Indochine à Hong Kong en 1894, le Groupe a renforcé sa présence dans la région et continue à accompagner ses clients en s'appuyant également sur les expertises du groupe Crédit Agricole présent en Asie. Hong Kong joue un rôle de hub régional pour le Groupe en raison de ses atouts de centre financier international et de son rôle de passerelle vers la Chine continentale.

Mars 2024

Journée mondiale de l'eau

Indosuez s'engage autour de l'eau et de la préservation des océans, à travers ses Fondations en Europe et en Suisse, en apportant notamment son soutien à la **Fondation Seven clean Seas** à Batam en Indonésie, à la **Fondation Cuomo** et au groupement **Zeine** au Burkina Faso, et au programme **Water in school** de **1001fontaines** au Cambodge, qui œuvrent toutes à la protection de la denrée rare que représente l'eau.

Avril 2024

Lancement de deux fonds classés

Article 8* ou Article 9** au sens de SFDR

- **Indosuez Funds - Impact** est une solution proposée aux investisseurs soucieux d'intégrer des enjeux ESG dans leurs choix. Chaque investissement est évalué pour son potentiel à contribuer positivement à la réalisation d'au moins un des Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies, qu'il s'agisse d'œuvrer aux besoins de santé, d'alimentation et d'inclusion sociale ou financière, de soutenir la transition environnementale ou de favoriser l'économie circulaire et l'accès au numérique.
- **Indosuez Funds - Chronos Green Bonds 2028** permet d'investir en obligations vertes (« green bonds ») dans des sociétés dont les projets ont un impact positif pour l'environnement (énergies renouvelables, bâtiments verts, transports propres par exemple).

Ces lancements permettent de renforcer la prise en compte des critères ESG dans notre gamme d'offres : fin 2024, 90% des fonds du Groupe étaient désormais classés Article 8 ou Article 9.

StartUp Connections

Nos clients en Belgique, au Luxembourg, à Monaco et en Suisse ont désormais accès à "StartUp Connections", plate-forme digitale de mise en relation entre nos clients et un réseau international de jeunes pousses à la recherche d'investisseurs. Depuis son lancement en France, en six ans, plus de **250 rencontres** ont conduit à des investissements dépassant les **11 millions d'euros** dans les secteurs de la santé, de l'environnement, de la transition énergétique et de la finance durable.

Mai 2024

Intelligence Artificielle

Déploiement des 2 premiers cas d'usage en **Intelligence Artificielle générative**. Le groupe utilise deux outils basés sur cette technologie émergente : depuis février, un analyseur de documents multilingues (Lingua Custodia), et désormais un assistant générateur de contenus marketing et communication (My Content assistant).

- **Lingua Custodia** est une fintech, membre du Village by CA, proposant une solution de traduction automatique utilisant le NLP (Natural Language Process), le Machine Learning et l'Intelligence Artificielle, pour les professionnels du secteur financier à l'échelle internationale.
- **My Content Assistant** est le premier outil reposant sur l'IA Générative développé par le Lab Innovation du groupe Indosuez. Il facilite la rédaction de contenus comme des articles, mails ou posts réseaux sociaux par exemple.]

*Art. 8 : produits promouvant des caractéristiques ESG

**Art. 9 : produits ayant un objectif d'impact ESG positif

Juin 2024

Finalisation de l'acquisition de Degroof Petercam

Indosuez détient 76,56% (correspondant à 79,28% en droits de vote) de la banque belge. Ce rapprochement permet à Indosuez de changer d'échelle, avec 215 Mds € d'encours en 2024. Indosuez se positionne désormais comme un leader européen de la gestion de fortune avec un continuum de services et d'offres intégrant Conseil, Financement, Solutions d'investissement, Fund solutions, Solutions technologiques et bancaires.

Septembre 2024

Lancement de Tiera Capital Innovation

Le groupe Indosuez lance Tiera Capital Innovation, un nouveau fonds d'investissement en capital-risque en partenariat avec Partech, la société de gestion française de référence pour la tech en Europe. Ce fonds investira dans des entreprises européennes technologiques et digitales non-cotées à fort potentiel de croissance. Tiera Capital totalise plus de 10 Mds d'euros d'actifs gérés ou conseillés et plus de 500 investissements depuis son lancement il y a plus de 20 ans.

LinkedIn Learning

Innovation pour les collaborateurs d'Indosuez : **LinkedIn Learning**, plateforme de formation riche de plus de 22000 contenus et outil au service de la mobilité dans le groupe Crédit Agricole, est déployée au niveau international.

Octobre 2024

Grow. Closer.

Une nouvelle campagne de communication a été lancée, qui met en lumière le rapprochement entre Indosuez Wealth Management et Degroof Petercam.

Décembre 2024

La dynamique de commercialisation des **mandats de gestion discrétionnaire et conseil**, deux fois supérieure à l'année 2023, fut excellente en 2024. L'attrait de nos clients se confirme pour notre **offre d'actifs non cotés** (Private Markets) qui se distingue comme l'une des plus complètes et performantes du marché.

Les produits structurés ont connu une année exceptionnelle, en particulier les produits à capital garanti, dans un contexte de taux plus favorable.

Nos fonds ont enregistré d'excellentes performances, avec 53% des fonds Indosuez et 62% des fonds DPAM classés dans les premiers ou seconds quartiles par Morningstar.

28 récompenses internationales en 2024

Parmi les plus significatives :

Indosuez Wealth Management élue « Meilleure Banque Privée 2024 » lors des IPEM Wealth Awards.

Au Luxembourg, élue « Best Private Bank in Luxembourg » par Global Finance (pour la 4^e année).

En Italie, élue « Top Wealth Management International Bank » lors des Italian Private Banking Awards organisés par BFC Media.

En France, élue « Banque privée de l'année » aux Private Banking Awards de Citywire.

A Monaco, élue « Best Bank 2024 » par Global Finance magazine (pour la 8^e année consécutive).

En Suisse, élue « Meilleure Banque étrangère en Suisse » par Wealth Briefing ainsi que « Meilleure Banque privée pour les UHNWI » par Euromoney. Azqore reçoit quatre awards dont « Best Core Banking Platform for Private Banks » pour son caractère innovant, par Global Private Banking Innovation Awards 2024.

En Asie, élue « Meilleure Banque privée pour les UHNWI », Wealth Briefing Asia - Greater China Awards.

WDX reçoit l'award de « Best CRM Solution » par WealthBriefing EU Awards 2024.

DPAM élu à la première place du Responsible Investment Brand Index (RIBITM).

En avance sur Ambitions 2025, notre plan de développement à moyen terme (PMT)

Ambitions 2025 porte les objectifs d'Indosuez pour la période 2022 à 2025. Il a été construit pour nous permettre de répondre aux tendances de fond du marché et aux évolutions des besoins clients en progressant autour de quatre axes prioritaires: le projet client, le projet sociétal, le projet humain, la transformation digitale. **A fin décembre 2024, nombre d'objectifs ont déjà été atteints avec une année d'avance.**

PROJET CLIENT

L'année aura été marquée par une collecte nette record grâce à la très bonne dynamique commerciale de toutes nos entités.

Le développement de notre offre s'est poursuivi pour accompagner nos clients sur l'ensemble de leurs besoins, en particulier :

- Les **produits structurés** (année exceptionnelle avec 6,3 Mds € en 2024) ;
- **L'immobilier** (notamment sur le crédit immobilier commercial (+50% vs 2023) et sur les "club deals" à +23% vs 2023); plus de 3 Mds€ d'encours de crédit immobilier à fin 2024 ;
- L'offre **Private Markets** (plus de 10 Mds € d'encours à fin 2024).

L'ambition de réaliser une croissance de 40% des AUM confiés par nos clients Tiers-Gérants à horizon fin 2025 est dépassée avec une année d'avance (+50% à fin 2024, soit 11.5 milliards d'AUM) sur le périmètre d'Indosuez hors Degroof Petercam.

Pour la clientèle la plus fortunée, nous avons accéléré le déploiement, sur toutes nos entités, de banquiers dédiés, ambassadeurs de l'ensemble des expertises du groupe Crédit Agricole.

Nous avons renforcé notre présence auprès de nos clients « **NextGen** », notamment en favorisant leur mise en relation avec des dirigeants de start-ups issues de la French Tech (plus de 110 rendez-vous réalisés en 2024).

Enfin, nous avons encore enrichi notre offre de **Private Equity** autour des startups et de l'innovation avec le lancement de **Tiera Capital Innovation**, nouveau fonds de capital-risque en partenariat avec Partech*, en France ainsi qu'à Monaco et au Luxembourg.

*acteur de référence pour l'investissement tech en Europe

PROJET SOCIÉTAL

Le développement de nos offres de **finance durable** se poursuit afin de répondre aux attentes de nos clients : 90% de nos fonds sont désormais classés art. 8/9 SFDR (les fonds Art. 8 sont des produits promouvant des caractéristiques ESG, les fonds Art.9 sont des produits ayant un objectif d'impact ESG positif).

Nous avons défini des critères d'exclusion dans nos portefeuilles d'investissement concernant les activités liées au **charbon**.

Nous poursuivons la réduction de notre **empreinte carbone** : en un an, nous avons réduit de 3% nos émissions de CO2 et travaillons tout particulièrement à maîtriser l'informatique, qui représente la majorité de nos émissions. En Suisse et au Moyen-Orient, l'aménagement d'espaces adaptés aux nouveaux modes de travail nous a permis de baisser l'empreinte écologique de notre parc immobilier.

Nos fondations ont été très actives. La **Fondation Indosuez en Europe*** a consacré en 2024 près de 520 000 € à l'inclusion sociale et à l'éducation des personnes fragilisées. La **Fondation Indosuez en Suisse**** a investi de son côté près de 250 000 € dans des actions liées à l'environnement, l'éducation et l'économie circulaire.

* elle subventionne des projets en France, au Luxembourg, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Belgique. En outre, le programme philanthropique de CFM Indosuez en Principauté est désormais placé dans le champ d'action de cette Fondation en ce qui concerne ses actions sur le territoire français.

** elle subventionne également les projets que nous soutenons à Hong Kong et Singapour.

Deux nouveaux partenariats de mécénat ont été signés en France et à Luxembourg :

- A Paris, Indosuez soutient la deuxième édition du programme **NeurAL** de **L'Institut du Cerveau**, qui transforme des travaux de recherche en start-ups.
- Indosuez Luxembourg devient le mécène pionnier de la Fondation pour le Climat qui a pour mission de faciliter l'engagement philanthropique privé et intervient dans le domaine de la recherche scientifique, de la transition vers un avenir durable et la préservation de la biodiversité.

PROJET HUMAIN

Les résultats de l'**IMR 2024** (enquête annuelle qui mesure le niveau de satisfaction de nos collaborateurs) sont très satisfaisants avec un taux de participation de 87% et un score IMR (Indice de Mise en Responsabilité) élevé, en hausse de 1 point pour atteindre 78 (intégrant les collaborateurs de Degroof Petercam).

Nous avons mis en place un **plan d'action Diversité & Inclusion** sous la forme d'un cycle annuel de sensibilisation et d'ouverture aux diversités (l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'intergénérationnel, l'interculturel...) réunissant plus de 1300 collaborateurs du groupe Indosuez et de Degroof Petercam.

Nous avons fait progresser la diversité avec 43% de femmes dans nos équipes dirigeantes au 31/12/24, un chiffre en progression (+3 points par rapport à 2023).

Dans le cadre de l'intégration des équipes de Degroof Petercam, un chantier sur la culture a été lancé, visant à partager notre ambition commune, définir nos valeurs et nos promesses clients et collaborateurs.

La quasi-totalité des entités du groupe Indosuez ont mis en place un système permettant aux salariés de faire un don sur leur salaire net au bénéfice d'une association.

TRANSFORMATION DIGITALE

Nous avons accéléré la mise à disposition d'outils digitaux pour nos clients : 13 000 nouveaux clients ont ainsi accès, via Spektra, à l'ensemble de notre recherche et analyse financière. Plus de 11 000 d'entre eux sont désormais équipés de l'application mobile *My Indosuez*, soit une progression de 15% du taux d'équipement en un an.

La signature électronique a été déployée sur notre succursale espagnole. Au niveau du groupe, le nombre d'e-signatures a été multiplié par quatre, se rapprochant des 10 000 e-signatures réalisées sur une année.

Nos prises de participation en 2023 dans des fintechs spécialisées (Wealth Dynamix pour la relation client et AirFund, plateforme dédiée aux actifs non cotés) nous ont permis de renforcer notre savoir-faire technologique au bénéfice de nos clients.

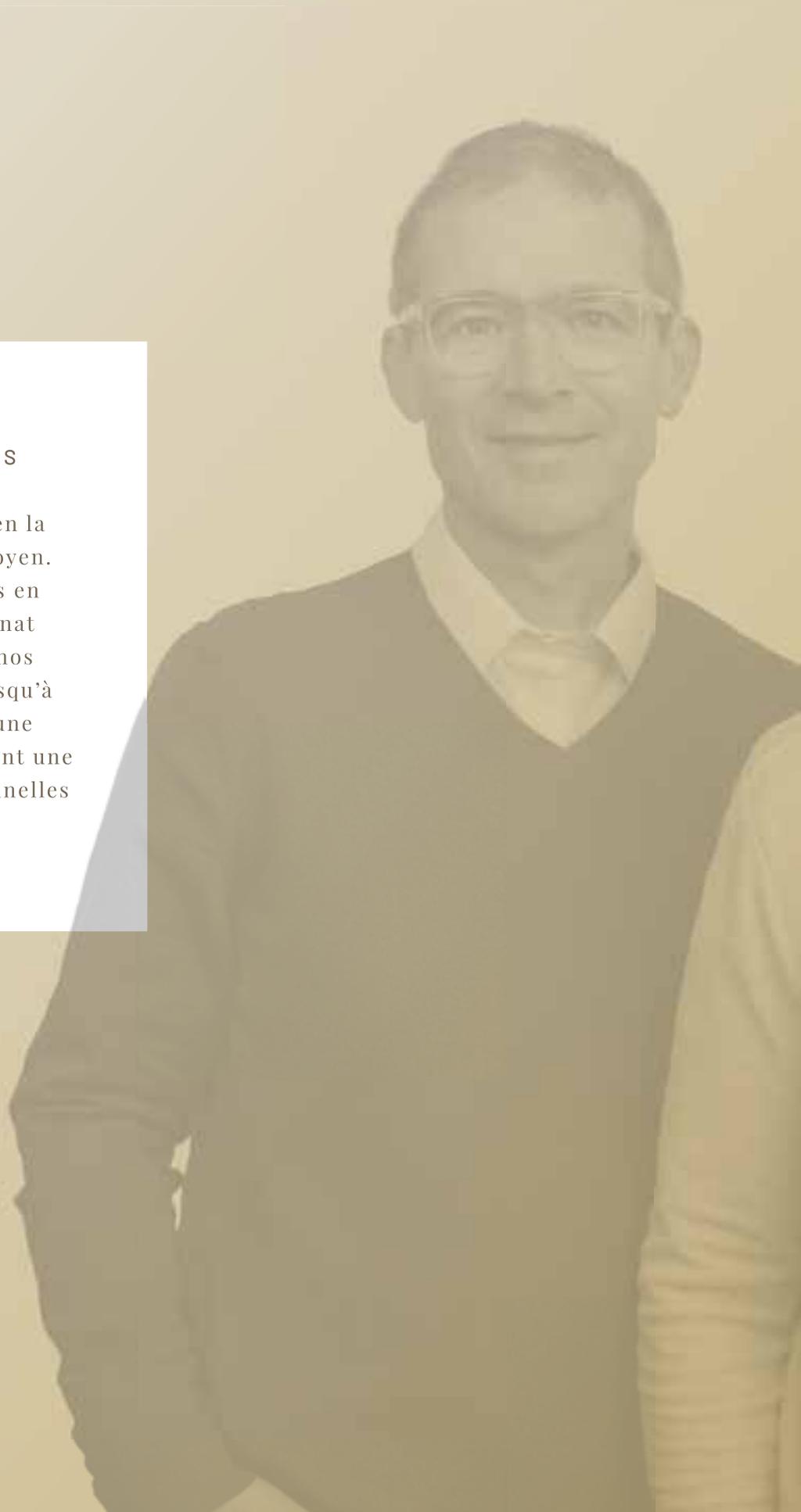
Nous continuons avec succès à renforcer la position d'Azqore comme acteur de référence et fournisseur de solutions intégrées, technologiques, digitales et opérationnelles pour les banques privées. Ce sont 4,4 millions d'opérations qui ont été traitées en 2024 vs 4 millions en 2023, soit une hausse en volume de 9%.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Chez Indosuez, nous croyons en la puissance de l'engagement citoyen. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme de mécénat de compétence qui permet à nos collaborateurs de consacrer jusqu'à une journée de leur temps à une association locale, en transmettant une de leurs compétences professionnelles ou extra-professionnelles.

FABIEN CONSTANT
Chargé de clientèle
International Trade &
Transaction Banking

DELPHYNE DETURMENY
Gestionnaire de
Portefeuille





3

RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

*CA Indosuez
(Switzerland) SA*

UNE SÉCURITÉ GARANTIE
PAR NOTRE APPARTENANCE
À L'UN DES GROUPES BANCAIRES
LES PLUS SOLIDES AU MONDE.

|

UNE GAMME DE PRODUITS
ET DE SERVICES À FORTE VALEUR
AJOUTÉE, ACCESSIBLE DANS
TOUTES LES IMPLANTATIONS.

|

UNE ORGANISATION
À TAILLE HUMAINE PERMETTANT
UNE APPROCHE CLIENT
PERSONNALISÉE.

CA Indosuez (Switzerland) SA enregistre en 2024 un résultat opérationnel de CHF 68 millions et un bénéfice net de CHF 57,4 millions. Présent depuis près de 150 ans dans le pays, avec 822 collaborateurs et CHF 1 543 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est un acteur majeur et figure parmi le TOP 3 des banques étrangères en Suisse.

CA Indosuez (Switzerland) SA dispose de deux grands domaines d'activité: la Gestion de Fortune; et le Financement du Négoce de Matières Premières et la Banque Commerciale. Ils sont complétés par une fonction coverage des grandes entreprises et des institutions financières.

Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats réguliers tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre Maison pilote toutes ses activités en Suisse, et les déploie dans trois implantations à Genève, Lugano et Zurich ainsi qu'à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, en Asie, à Hong Kong RAS et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi et Dubaï. Par ailleurs, elle bénéficie d'une représentation au Brésil depuis 2008 via Banco Crédito Agricole Brasil S.A.

Ce réseau d'implantations et de représentations vient renforcer le maillage géographique international du groupe Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

La combinaison de ces atouts nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs et de familles.



« Nous abordons donc 2025 entièrement tournés vers le développement de nos activités, conscients de nos capacités, de cette nouvelle dynamique développée ensemble, forts de nos bases financières, de la solidité du groupe et de notre réseau d'expertises. »



Message des dirigeants *CA Indosuez (Switzerland) SA*

L'année 2024 restera pour CA Indosuez (Switzerland) SA celle de la transformation ; transformation en termes de dynamique commerciale, de revenus, de ratio de rentabilité et de structure de coûts, mais aussi d'outils informatiques et d'immobilier.

Nos résultats commerciaux font de 2024 l'année des records pour la Banque Privée : hausse des encours sous gestion de 9 milliards CHF, ratio coûts/revenus en forte amélioration, dynamique commerciale record avec plus de 4,5 milliards CHF de collecte nette, des revenus largement supérieurs au budget, grâce à la pleine contribution de nos trois régions (Suisse, Moyen-Orient, Asie). 2024 marque l'aboutissement de notre plan de transformation initié depuis 2023.

Elément stabilisateur de notre business model, la désynchronisation entre les résultats de nos activités de Banque Privée et de Banque de Financement et d'Investissement se constate en 2024 également. Contrairement à 2022 et 2023, la Banque de Financement et d'Investissement a évolué dans un contexte de marché plus difficile en 2024, les bas prix des matières premières et leur faible volatilité ont négativement impacté nos résultats.

Aux côtés de nos forces commerciales, l'ensemble des fonctions supports ont joué un rôle essentiel dans ces performances et plus globalement dans les nombreuses transformations et projets menés cette année : gestion des ressources humaines liées à la transformation à la gestion des risques, conformité globale de nos opérations, bascule de notre système informatique vers Crédit Agricole Group Infrastructure Platform (CA-GIP), intégration de la solution de gestion de la relation client Wealth Dynamics (WDX), gestion financière ou encore communication, tous ont participé activement à cette réussite collective.

Dans une logique d'efficacité, et désireux de pérenniser notre ancrage au cœur du quartier des banques à Genève, nous avons aussi conduit tout au long de 2024 d'importants travaux immobiliers qui nous ont permis de créer un environnement de travail moderne et d'optimiser notre empreinte immobilière. Nos locaux de Stand sont désormais aux meilleurs standards du marché, tout en permettant à la Banque de réaliser d'importantes économies en quittant nos locaux de Bel-Air.

En termes de gouvernance, nous avons renforcé nos équipes de direction avec un nouveau directeur pour l'activité banque de financement et d'Investissement, un nouveau directeur pour piloter notre dispositif asiatique depuis Singapour ainsi qu'un nouveau directeur à Hong-Kong.

Au terme d'une année 2024 marquée par ces transformations, nous abordons donc 2025 entièrement tournés vers le développement de nos activités, conscients de nos capacités, de cette nouvelle dynamique développée ensemble, forts de nos bases financières, de la solidité du groupe et de notre réseau d'expertises.

Une confiance renforcée par le prix de « Meilleure banque privée étrangère en Suisse en 2024 » qui vient récompenser notre banque et le travail de l'ensemble de nos équipes.

Jean-François Abadie

Président du

Conseil d'administration

CA Indosuez (Switzerland) SA

Marc-André Poirier

Directeur Général

CA Indosuez (Switzerland) SA

La Gestion de Fortune



Isabelle Jacob-Nebout

Directrice Wealth Management
CA Indosuez (Switzerland) SA

L'année 2024 constitue un exercice exceptionnel du point de vue des revenus, des résultats et de la profitabilité de la banque, et ce, sur l'ensemble de nos marchés. Que ce soit en termes d'acquisition de nouveaux clients, de collecte de nouveaux actifs, dans nos activités transactionnelles ou dans la réalisation de transactions majeures, tous les indicateurs sont au vert.

La collecte de *net new money* par notre activité Gestion de fortune a ainsi atteint 4,7 milliards de francs - dont près d'un milliard de nouveaux crédits. Cette importante collecte est d'abord à mettre en regard du recrutement de nouvelles équipes en Asie, au Moyen-Orient et en Suisse qui a apporté un nouveau savoir-faire et un accès à de nouveaux portefeuilles.

Ce succès est aussi le résultat de canaux développés depuis de nombreuses années auprès de nos prospects, ainsi que l'apport de nouveaux actifs de la part de clients historiques très satisfaits de la qualité de nos services.

L'ensemble de ces activités nous permet de clôturer l'année avec un résultat de collecte que nous n'avions pas atteint depuis plus d'une décennie, dépassant les 10% des actifs sous gestion, ce qui est tout à fait remarquable.

DES TRANSACTIONS DE GRANDE ENVERGURE

L'un des phénomènes marquants de cette année 2024 restera la concrétisation d'une quinzaine de transactions, exceptionnelles par leur envergure, remportées face à des concurrents de premier plan, tels que de grandes banques américaines et européennes.

Le succès de ces transactions complexes tient pour beaucoup à notre capacité à mobiliser dans un délai rapide des équipes en "task-force". Composées de banquiers, d'experts produits et services, de spécialistes en conformité, en gestion des risques et en conseil juridique, elles représentent un avantage concurrentiel certain par rapport à nos compétiteurs "pure players", notamment en matière de structuration de crédits.

L'acquisition de WDX par le groupe Indosuez nous a entre autres permis de disposer d'un outil interne d'onboarding et de révision des clients qui accélère les processus, constituant un exemple de digitalisation intelligente du modèle.

INTÉGRATION DE LA BANQUE DEGROOF PETERCAM

Chantier phare de l'année 2024, l'intégration de la banque belge Degroof Petercam a été stratégique pour le groupe Indosuez Wealth Management.

Les liens étroits que nous avons très vite pu établir avec les équipes de banquiers en Belgique nous permettent désormais d'être régulièrement introduits auprès de nouveaux prospects et de rencontrer ensemble nos clients communs. Deux transactions d'ampleur, d'environ 200 millions de francs chacune, ont par exemple été conclues au cours de l'année.

Cette intégration nous permet également de répondre favorablement aux attentes de certains clients de Degroof Petercam, notamment de familles nordiques et du Benelux, déjà présentes sur la place ou souhaitant inclure une banque suisse dans leur portefeuille.

UN ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE PORTEUR

Ces excellents résultats de 2024 ont évidemment été favorisés par un environnement macroéconomique propice. Tout au long de l'année, les marchés, soutenus notamment par le dynamisme du marché américain ont affiché une tendance haussière. De plus, la politique de relance en Chine a redonné confiance aux clients privés, stimulant ainsi l'activité transactionnelle sur les marchés asiatiques.

Combinés à une baisse des taux d'intérêt, les marchés actions haussiers ont créé pour nous un contexte quasi idéal, nous permettant de soutenir efficacement nos clients en termes de conseil et d'expertise, et d'accroître de manière significative le nombre de nos transactions.

Nous avons poursuivi la diversification de notre offre produits, profitant de notre expertise reconnue en Private Markets, en solutions de crédit, et innové en matière de produits dérivés et de produits structurés en lien avec Crédit Agricole CIB.

INTERNATIONAL

Nos bons résultats ont été enregistrés sur l'ensemble de nos marchés, que ce soit en Asie qui compte aujourd'hui pour 30% de nos encours, au Moyen-Orient, en Europe, Suisse et Amérique latine.

Asie - L'année y a été exceptionnelle à la fois par l'activité transactionnelle portée par le contexte de marché et par une très belle collecte. Grâce à notre ancrage local de longue date – plus de 130 ans à Hong-Kong, 120 ans à Singapour –, nous faisons partie des grands groupes reconnus et nous sommes bien placés pour travailler avec des entrepreneurs asiatiques qui souhaitent avoir dans leur tour de table une banque étrangère de renom.

Moyen-Orient - Nos activités se sont développées à un rythme soutenu, dopées par l'établissement d'un desk External Asset Managers (EAM) à Dubaï. Nous y proposons entre autres une offre conforme à la charia, couvrant à la fois les investissements et les crédits.

Suisse & Europe - L'année a connu une croissance très soutenue des revenus générés par notre activité d'accompagnement de nos clients suisses et européens, en particulier nos activités de financement et de Private Markets

Amérique latine - Les équipes stabilisées, nous avons pu mettre en place un plan de recrutement à Genève et à Zurich. Nous avons pu aussi capitaliser sur notre SLA (Service Level Agreement) établi entre notre banque et Banco Crédito Agricole Brasil pour un service de représentation, avec le recrutement de deux banquiers développeurs. Le partage de synergies avec le réseau Crédit Agricole CIB aux Amériques nous ouvre de nouvelles opportunités notamment dans le contexte actuel d'incertitude politique.

TIERS GÉRANTS

En 2024, notre accompagnement du segment des Tiers Gérant s'est renforcé, notamment en Suisse, où notre équipe s'est développée, ainsi qu'en Asie et au Moyen-Orient. Dans ces deux régions du monde, ces développements se sont traduits par de belles transactions dans le domaine de l'assurance (assurance-vie et assurance-décès), particulièrement en phase avec la vision patrimoniale traditionnelle.

« La Suisse
reste un élément
de référence en
période d'instabilité
politique. »

PERSPECTIVES 2025

Pour les mois à venir, la macro-économie devrait rester porteuse, ce qui est positif pour les marchés actions. Nous privilégions particulièrement l'Asie où les marchés sur lesquels nous sommes présents (Hong-Kong, Singapour, Taïwan et la Chine) progressent à un rythme de 5-6%, là où les Etats-Unis sont à 3-4% et où l'Europe peine à dépasser 1%.

La Suisse reste un élément de référence en période d'instabilité politique. Cela pourrait inciter les grandes familles et les entrepreneurs à nous confier une partie plus conséquente de leurs actifs, hors de leur pays d'origine et dans une autre monnaie.

Notre modèle d'affaires démontre son efficacité. Il capitalise pleinement sur notre affiliation au groupe Crédit Agricole, qui outre son savoir-faire très large, avec un ratio de capital Tier One solide permet à nos clients de placer leurs actifs dans un groupe pérenne, solide et protecteur. Autant d'éléments qui rassurent dans un environnement incertain.

La Banque de Financement et d'Investissement



Mikhail Galstov

Directeur de la Banque de Financement
et d'Investissement

L'année 2024 restera marquée par un environnement économique dégradé sous l'effet d'une accumulation d'incertitudes politiques et de conflits géopolitiques. Dans ce contexte incertain, la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) a poursuivi sa stratégie de développement et d'ancrage auprès de sa clientèle composée des plus importantes maisons de négoce, des grands corporates suisses et multinationales basées en Suisse, en accélérant par ailleurs dans ses ambitions d'accompagnement de la clientèle sur le plan environnemental.

DES PERFORMANCES 2024 EN DEMI-TEINTE PAR RAPPORT AUX ANNÉES EXCEPTIONNELLES DE 2022 ET 2023, QUI RESTENT CEPENDANT DE BONNE FACTURE DÉMONTRANT LA RÉSILIENCE DE NOTRE MODÈLE D'AFFAIRE.

En 2024, les marchés ont été marqués par la poursuite de la baisse générale des prix des matières premières et de leur volatilité, en particulier dans l'énergie qui a subi le déclin de la demande d'hydrocarbures en Europe et la panne du moteur chinois en Asie. Dans ce contexte de marché difficile nos équipes d'origination et de structuration *Commodities* ont su concrétiser avec succès des opérations à forte valeur ajoutée (*Borrowing Base, Revolving Credit facilities, Samurai Loan, Energy transition Loan*) permettant de compenser, en partie, les niveaux d'utilisation bas des lignes de crédit de nos clients négociants, qui reflètent leur situation d'excédents de trésorerie depuis 2022 ainsi que leurs faibles volumes transactionnels sur l'année écoulée.

Dans le respect d'une politique d'entrée en relation maîtrisée et orientée sur les principaux acteurs du secteur, les équipes commerciales poursuivent leurs efforts dans l'accompagnement des grands négociants vers les énergies moins carbonées (nombreuses opérations sur le gaz, dont de stockage en Europe) et les métaux dits de transition, œuvrant ainsi à la sécurité énergétique des Etats importateurs.

Sur les matières premières agricoles, dont certaines ont fait exception à l'environnement de prix morose (cacao et café notamment), de belles opérations ont permis de sécuriser l'activité des négociants et industriels exposés à la forte volatilité de leurs prix d'approvisionnement.

Notons par ailleurs le succès renouvelé de notre événement clientèle lors de la *Commodity Week* à Genève, qui témoigne de la renommée de notre Banque dans l'écosystème.

Les équipes *Coverage Corporates* ont, quant à elles, renforcé leur relation avec nos grands clients historiques, promouvant activement l'ensemble des Métiers et des produits de la Banque et plus largement du groupe Crédit Agricole, avec à la clé, des mandats d'importance, visibles pour la franchise suisse. Elles ont par ailleurs conclu *l'onboarding* de nouveaux clients, dans un contexte exigeant et en synergie avec nos départements présents en Suisse, notamment *Trade & Export Finance, Cash Management* et *Receivables and Supply Chain Finance*, qui ont soutenu avec succès nos ambitions de croissance et d'amélioration continue de l'offre produits, pour répondre aux besoins de nos clients.

Aucun défaut de crédit n'est à déplorer grâce au maintien d'une grande vigilance en termes de risque et un suivi étroit de nos transactions et de nos contreparties directes et indirectes. La franchise présente, par ailleurs, de solides indicateurs de profitabilité.

DES ÉQUIPES EN PREMIÈRE LIGNE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2024, la BFI a poursuivi ses mesures de soutien à nos clients engagés dans la transition énergétique et la décarbonation de l'ensemble de leur chaîne de valeur. En particulier sur le secteur du négoce de matières premières, la banque est pionnière pour le monitoring des émissions de Co2 de son portefeuille de transactions énergie, métaux et soft et est en capacité de mesurer l'empreinte Co2 de l'ensemble

des deals bilatéraux financés depuis 2022 via le partenariat conclu avec *CarbonChain*. Cette initiative permettra de préparer et suivre avec efficacité la décarbonation du portefeuille. La Banque a également participé activement à l'établissement d'une méthodologie spécifique de place pour la comptabilisation des émissions carbone liées à ses financements, aux côtés des principales autres banques actives dans le secteur du négoce de Matières Premières.

VERS TOUJOURS PLUS D'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Nous avons poursuivi la consolidation de notre efficacité opérationnelle avec l'adoption d'une nouvelle solution d'interopérabilité, l'API Komgo Konsole, permettant d'étoffer les options de communication à disposition des clients. La Banque est la première à mettre en œuvre cette solution et à l'expérimenter auprès de ses clients. Notre efficacité repose également sur l'expertise de nos équipes opérationnelles, parmi les plus reconnues et appréciées du marché.

UNE ANNÉE 2025 PLUS QUE JAMAIS DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS UN MONDE EN MUTATION

Si les perspectives économiques pour 2025 demeurent instables, les opportunités sont nombreuses et les équipes de la BFI sont prêtes à relever les défis. Le repositionnement stratégique de notre franchise en Suisse passe par un onboarding sélectif de grands Corporates et multinationales basées en Suisse notamment dans la région alémanique, une diversification de notre base de clientèle actuellement trop dépendante de certains secteurs et par l'optimisation de notre offre produit. Dans la continuité de la raison d'être du groupe Crédit Agricole, « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », notre volonté est de rester

« Si les perspectives économiques pour 2025 demeurent instables, les opportunités sont nombreuses et les équipes de la BFI sont prêtes à relever les défis. »

plus que jamais proche de nos clients et vigilants aux mouvements du marché afin de les accompagner dans leur transition et de continuer à les soutenir en leur proposant des solutions et des produits de financement pertinents et innovants, plus particulièrement encore en matière d'ESG.

L'excellence opérationnelle continuera d'être au cœur de notre stratégie pour accompagner le développement et sécuriser nos activités, accroître la solidité de nos *processus* et améliorer notre attractivité commerciale.

Face aux défis que posent ce monde en constante évolution, nos clients peuvent compter sur des équipes soudées, expertes et pleinement investies au service de nos clients et je tiens à remercier nos coéquipiers pour le formidable travail réalisé en 2024, ainsi que notre Direction et notre actionnaire.

S'engager

POUR MENER À BIEN DES
PROJETS D'UTILITÉ SOCIALE,
NOUS SOUTENONS DE
NOMBREUSES INITIATIVES
PORTÉES PAR NOS
COLLABORATEURS.

Partout dans le monde,
Indosuez et ses collaborateurs
s'engagent auprès de partenaires
associatifs locaux et agissent en
tant qu'acteurs du changement.





« En tant que membre du comité consultatif de la Fondation, j'ai eu l'opportunité d'effectuer une analyse minutieuse d'un projet en faveur de l'éducation à Singapour.

J'ai défendu ce projet devant le Conseil de Fondation, qui l'a sélectionné pour un financement. Je suis ravi que la Fondation Indosuez ait choisi de soutenir une initiative qui s'efforce de réduire les inégalités et d'offrir à chacun les mêmes opportunités d'apprentissage. »

ALFRED LOW

Responsable des Marchés
d'Asie du Nord et des
partenariats stratégiques

Plus d'informations
sur notre engagement
sociétal ↓



Démarche RSE : nos réalisations en 2024

Notre raison d'être :
agir chaque jour dans l'intérêt
de nos clients et de la société.

Inscrite au cœur du projet
d'entreprise Ambitions 2025,
la démarche RSE d'Indosuez
repose sur 3 piliers spécifiques
à nos enjeux: l'axe Client, l'axe
Humain, et l'axe Sociétal communs
à l'ensemble du Groupe.

RAPPORTS EXTRA-FINANCIERS

Rapport sur les devoirs de
diligence en matière de minerais,
métaux et travail des enfants,
voir pages 36-37.

CA Indosuez (Switzerland) SA est
intégrée dans les exigences de
divulcation de sa maison mère
CA Indosuez, qui reporte dans le
Rapport de Durabilité (CSRD)
de sa maison mère CA CIB,
consultable en ligne dans son
document d'enregistrement
universel 2024.

NOTRE PROJET CLIENT *L'excellence relationnelle*

13 nouvelles certifications CWMA
(Certified Wealth Management Advisor)
en Suisse, portant ainsi à 86 le total de
collaborateurs certifiés par ce label
de référence sur la place suisse.
Il comprend un volet sur la finance durable
permettant de nourrir leurs échanges
avec les clients sur cette thématique.

Conclusion de plusieurs opérations majeures
de financement immobilier ESG

**Indosuez a agi en tant que co-coordonateur
Sustainability**, arrangeur principal et teneur
de livre dans une facilité de crédit (RCF) durable
du plus grand producteur suisse
d'énergie renouvelable.

Classification de 70% de notre offre de fonds
durable alignée avec nos convictions.

35% des actifs clients sont investis dans
des actifs répondant aux critères ESG.

70 % des fonds proposés à nos clients sont
classés 8 ou 9 selon le règlement
SFDR (Sustainable Finance Disclosure
Regulation).

Intégration de la gamme de fonds DPAM
à notre offre, augmentant significativement
notre proposition d'investissement responsable.

Formation de près de 400 collaborateurs
à la finance durable et à nos obligations liées
aux directives finance durable de
l'Association suisse des Banques.

Une banque leader d'opinion :
Participation active à de nombreux événements
de place, contributions et analyses médias visant
à sensibiliser et décrypter
la finance durable pour nos clients
et pour le grand public.

NOTRE PROJET SOCIÉTAL

L'engagement sociétal

Plus de 200 participants aux journées de volontariats « Citizen days » (incluant Azqore et CACEIS): 21 projets soutenus parmi 16 associations locales en Suisse.

Huit nouveaux projets financés par la Fondation Indosuez en Suisse: DREAMS Singapore, Rainbow center, Medair, Karuna Shechen, Païdos, ALAM, Graine de Paix, ANAK.

Passage de 1 à 2 journées d'actions solidaires pour les collaborateurs.

Mise en place du **Mécénat de compétences**.

Organisation de deux Web Conférences pour les collaborateurs sur le thème de la biodiversité marine, de la santé humaine et sur l'impact des écrans sur la santé des plus jeunes.

Ateliers collaborateurs: récolte de miel, réparation de vélos et fresque de l'économie circulaire.

Deuxième édition du "Mois de la Santé": un programme organisé autour de 13 ateliers et conférences pour nos collaborateurs en Suisse. Cette année, nous avons proposé une nouvelle thématique autour de trois conférences axées sur la gestion de la charge mentale, la gestion des émotions et sur le sommeil dans une optique de cultiver l'équilibre vie professionnelle / vie privée.

Nombreuses actions philanthropiques: collecte de vêtements pour des associations locales, opération "Cadeaux du cœur" en partenariat avec la Croix Rouge Genevoise et Caritas Zurich, actions diverses avec CapitalLand Hope Foundation Singapore et atelier d'éducation financière pour les adolescents bénéficiaires de SunBeam Foundation Singapore et dons de fin d'année.

Partenariats avec Genève pour le Bien Commun et J'aime ma planète

Renouvellement des partenariats culturels en Suisse et en Asie: le Ballet du Grand Théâtre de Genève, Art en Vieille-Ville et Tai Kwun à Hong Kong.

NOTRE PROJET HUMAIN

La responsabilité en proximité

Trois collaboratrices ont pu participer au **programme Tremplin** dont l'objectif est d'accompagner des femmes identifiées comme talents dans leur 1ère partie de carrière.

16 équipes représentant plus de 170 collaborateurs ont pu bénéficier d'un coaching d'équipe en 2024.

Depuis le lancement du projet, ce sont 50 équipes représentant un total de plus de 500 collaborateurs qui ont bénéficié de ce coaching.

Afin de permettre à chaque collaborateur d'être acteur de son développement, Indosuez a lancé un **partenariat avec une plateforme externe de formations**.

349 collaborateurs ont bénéficié du **forfait mobilité** avec une contribution de la banque pour leur abonnement de transports publics.

Indosuez continue à être le **1^{er} employeur de stagiaires V.I.E.** en Suisse (Volontariat International en Entreprise).

43% de femmes avec un rôle managérial et 31% de femmes dans les instances dirigeantes.

Nouvelle campagne du Franc Solidaire: **Près de CHF 9'500 collectés au bénéfice de l'Association SOS Futures Mamans** qui a pour mission de venir en aide à toute future maman en difficultés.

Enquête sur l'Indice de Mise en Responsabilité des collaborateurs: 79% de score favorable en 2024 (+2% par rapport à 2023) et une participation de 85% des collaborateurs. En 2024 pour aller plus loin, un Indice Capital Confiance (ICC) a été inclus dans l'enquête. Il mesure **la confiance des collaborateurs dans le groupe et dans leur entité**. Celui-ci s'élève à **84%**.

*Rapport relatif à l'exercice 2024
sur la mise en œuvre des devoirs de diligence
et de transparence en matière de minerais et
de métaux provenant de zones de conflit
à haut risque et en matière de travail des enfants
selon les articles 964j à l du Code des obligations
et de leur Ordonnance d'application (ODiTr)*

Le présent Rapport couvre CA Indosuez(Switzerland)SA, en Suisse et à l'étranger, ainsi que sa filiale CA Indosuez Finanziaria SA (ci-après collectivement la « Banque »).

MINERAIS ET MÉTAUX PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT

Parmi les produits physiques visés par les devoirs de diligence et de transparence, l'or est le seul produit sur lequel la Banque effectue des opérations. Elle n'exerce en revanche pas d'activité d'importation ou de transformation de cet or en Suisse.

La Banque n'est dès lors pas tenue à des diligences ou communications supplémentaires au sens des art.964 k et l CO.

Cela étant, l'or qu'elle se procure provient presque exclusivement d'établissements bancaires établis en Suisse, assujettis au devoir de diligence et de transparence et qui ont publié un rapport confirmant qu'ils mettent en œuvre des dispositifs de diligence adéquats au regard des risques et conformes aux standards internationaux. Pour le reste, il s'agit d'or qu'elle achète à des clients à leur demande, en s'assurant préalablement qu'il est éligible à être racheté par ces autres établissements.

TRAVAIL DES ENFANTS

La Banque est faiblement exposée au risque de recours au travail des enfants.

En premier lieu, elle respecte en tant qu'employeur les dispositions en vigueur sur l'âge minimum d'admission à l'emploi dans tous ses pays d'implantation.

Ensuite, ses activités relèvent du secteur tertiaire, qui n'est pas directement lié à la production ou à la fourniture de biens et se concentre sur la fourniture de services, en l'occurrence de services qualifiés.

D'autre part, en tant que membre du Groupe Indosuez Wealth Management, la Banque dispose d'un Code de conduite formalisant le socle de conduite éthique et professionnelle à respecter vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, incluant ses fournisseurs et prestataires. Ce document prescrit explicitement le respect des droits humains et des droits fondamentaux dans les relations avec toute partie prenante. Ce Code décline la Charte éthique du Groupe Crédit Agricole, qui inscrit explicitement ses principes d'actions et de comportement dans le cadre des principes fondamentaux exprimés par différents textes internationaux, dont les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)¹.

A ce titre, la politique d'achat de la Banque impose expressément le principe de prise en compte, dans les différentes phases du processus standard d'achat de biens et de services, de la démarche RSE² du Groupe Crédit Agricole. Ce dernier est par ailleurs signataire d'une charte sur les droits humains qui formalise son engagement à promouvoir le respect de ces droits dans ses domaines d'activité et ses sphères d'influence³.

Enfin, les biens et services que se procure la Banque n'apparaissent pas avoir été manifestement produits ou fournis en recourant au travail des enfants. La plupart de ses approvisionnements proviennent de pays présentant un risque réputé faible au regard de l'indice de l'UNICEF Children's Rights in the Workplace index. Pour le reste, les vérifications ne mettent pas en évidence de soupçon fondé de recours au travail des enfants en lien avec un produit ou un service particulier fourni.

La Banque a documenté ces constats et leur motivation par écrit conformément aux art. 5 et 7 ODiTr.

Elle n'est dès lors pas tenue à des diligences ou communications supplémentaires au sens des art. 964k et ICO.

Jean-François Abadie

Président du
Conseil d'administration

Marc-André Poirier

Directeur Général

Julie Castille

Responsable RSE

1 <https://switzerland.ca-indosuez.com/pdfPreview/29220>

2 Responsabilité sociale et environnementale.

3 <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/189196>

Gouvernance d'entreprise

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce chapitre se réfèrent à la situation au 31 décembre 2024.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Structure Opérationnelle

CA Indosuez (Switzerland) SA est une société anonyme de droit Suisse, qui a pour but l'exploitation d'une banque pour une clientèle privée, commerciale et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, depuis son siège, sa filiale et son réseau de succursales et un bureau de représentation. CA Indosuez (Switzerland) SA exerce sur son réseau les fonctions de direction, de coordination et de surveillance. L'organisation générale de CA Indosuez (Switzerland) SA s'articule autour de ses organes et repose sur une structure par Métiers et par Fonctions ou regroupement de Fonctions de support et de contrôle dont les responsables rapportent au Directeur Général ou à un responsable qui lui

rapporte directement. Les Métiers et Fonctions sont représentés directement ou indirectement au sein du Comité de Direction Générale.

Les organes comprennent l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration et ses Comités, le Comité de Direction Générale et l'Inspection Générale. La filiale, les succursales et le bureau de représentation s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du métier correspondant à leur domaine d'activité.

La structure du groupe CA Indosuez (Switzerland) SA, conçue pour soutenir les activités de ces entités, comprend les sociétés ou implantations actives suivantes :

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA



GRUPE CRÉDIT
AGRICOLE :

9^{ème}

GRUPE BANCAIRE
MONDIAL*

*The Banker, juillet 2024

CA Indosuez (Switzerland) SA et ses entités font partie du groupe Crédit Agricole. La conduite de leurs activités et la détermination de leur organisation s'inscrivent, tout en respectant les dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables et les décisions prises par le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA, dans le cadre de la stratégie, de la politique, des décisions et autorisations générales, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques fixées par le groupe Crédit Agricole.

1.1.2. Périmètre de Consolidation

Le périmètre de consolidation réglementaire et prudentiel de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend, toute société détenue directement ou indirectement à plus de 50%. Il comprend au 31 décembre 2024 la société active suivante qui n'est pas cotée :

Raison sociale : CA INDOSUEZ FINANZIARIA SA

Siège social : Lugano

Capital-actions : CHF 1 800 000

Participation détenue : 100 %

La Banque n'établit pas de comptes consolidés au niveau Suisse. En revanche, sa société mère Crédit Agricole SA publie des comptes consolidés. En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés de la société mère sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

CA Indosuez (Switzerland) SA est détenue à 100 % par CA Indosuez, société faitière qui regroupe et fédère en particulier les entités de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole à l'échelle internationale.

CA Indosuez est détenue à 100% par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CACIB »), la banque de marchés, de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

CACIB est elle-même détenue à 97,77% par Crédit Agricole SA (97,33% directement et 0,44% via une filiale directe entièrement détenue) société organisée sous forme mutualiste et coopérative et qui est donc détenue par ses sociétaires et, pour la partie cotée de son capital, par ses actionnaires.

39 Caisses régionales détiennent ensemble, au travers de SAS rue la Boétie, la majorité du capital (62,45%) et des droits de vote (62,78%) de Crédit Agricole SA, qui n'est de ce fait pas opéable. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui débattent, dans une instance de réflexion commune, la Fédération Nationale du Crédit Agricole, des grandes orientations du Groupe. L'essentiel du capital des 39 Caisses régionales est détenu par 2383 Caisses locales.

Le capital de ces dernières est détenu par 12,1 millions de sociétaires.

La part flottante du capital de Crédit Agricole SA représente 37,52%. À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales constituent donc l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers du Groupe en France et à l'international.

Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un contrôle de CA Indosuez (Switzerland) SA par un tiers externe au groupe Crédit Agricole.

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES

Il n'existe pas de participation croisée dépassant 5% de l'ensemble des voix ou du capital de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Composition du Conseil d'administration

AU 31 DÉCEMBRE 2024



Jean-François Abadie

Président



Joëlle Pacteau

Vice-Présidente



Bastien Charpentier

Membre



Christine Florentin

Membre



Labiba Homsy

Membre



Yves-Marie Gayet

Membre



Cédric Tille

Membre

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend 7 membres au 31 décembre 2024, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale ordinaire se prononce au minimum trisannuellement sur la composition du Conseil d'administration. Les membres sont nommés pour une durée de trois ans maximum, renouvelable. Sauf indication contraire, les mandats d'Administrateurs en cours échoient à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire 2027. Le mandat de Monsieur Jean-Yves Hocher a pris fin le 21 juin 2024 à l'issue des séances du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale. Monsieur Jean-François Abadie lui a alors succédé comme Président. Le mandat de Monsieur Jacques Bourachot a pris fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire le 22 mars 2024. La Vice-Présidence a alors été reprise par Madame Katia Coudray Cornu jusqu'à l'échéance de son mandat le 22 août 2024. Madame Joëlle Pacteau a repris ce rôle le 27 septembre 2024. Le mandat de Monsieur Yves-Marie Gayet a pris effet le 14 juin 2024. Le Conseil d'administration réitère aux administrateurs sortants ses remerciements pour leur contribution et leur engagement.

La Vice-Présidente est domiciliée en Suisse. Aucun des membres ne fait partie du Comité responsable de la direction opérationnelle de la Banque. La majorité des membres n'exerce actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du groupe Crédit Agricole et n'en a pas exercé aucune au cours des deux dernières années. Les membres n'entretiennent par ailleurs pas de relation d'affaires étroite avec l'une de ces sociétés. La composition du Conseil d'administration et de ses Comités reflète le dispositif de gouvernance du groupe Crédit Agricole, qui prévoit, dans certaines filiales, la participation de Présidents ou Directeurs généraux de sociétés qui le composent. Les membres sont nommés au regard de leur honorabilité et compétences. Ces dernières sont appréciées à la lumière de leur formation, connaissance et expérience. L'appréciation d'aptitudes des membres est tant individuelle que collective, afin d'assurer une diversification, une complémentarité et un équilibre des profils suffisants et que, dans sa globalité, le Conseil d'administration soit doté des compétences requises dans ses domaines clés d'attributions. La représentativité des genres est également prise en compte, de même qu'une limite d'âge en pourcentage du nombre de ses membres. Le nombre de mandats ou de fonctions par Administrateur n'est pas limité mais les Administrateurs sont tenus de s'assurer que la charge qui en découle leur laisse une disponibilité suffisante. Les exigences de composition répondent par ailleurs à celles fixées par le droit et la pratique de la FINMA. Le Conseil d'administration dispose en son sein de deux Comités spécialisés, le Comité d'audit et des risques et le Comité de rémunération.

2.2. MEMBRES

JEAN-FRANÇOIS ABADIE

Président depuis le 21 juin 2024.

Président ad intérim du Comité de rémunération depuis le 21 juin 2024.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP).
- › Il entre en 1981 à l'Inspection Générale de la Banque Indosuez à Paris et devient Adjoint de l'Inspecteur Général à partir de 1987.
- › Il continue ensuite comme Responsable de Grandes Entreprises (1989 à 1992), puis rejoint Indosuez Carr Futures comme Directeur.
- › Il devient Chief Operating Officer de Banque Indosuez en Espagne (1995), Directeur Général de la filiale Banque Indosuez España SA (1996), puis Chief Operating Officer de Crédit Agricole Indosuez à Londres (1999).
- › En 2003, il est nommé Secrétaire Général de la Direction de la Banque Privée au sein de Crédit Agricole Indosuez (désormais CACIB) puis, de 2008 à 2010, Directeur de la Banque Privée France et International.
- › De 2010 à 2015, il occupe les fonctions de CEO de Crédit Agricole Luxembourg et de Senior Country Officer pour le Groupe au Luxembourg.
- › En octobre 2015, il devient Chief Operating Officer et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole CIB à Paris.
- › Enfin, en mai 2016, il devient Directeur général de CACEIS et de CACEIS Bank SA et rejoint le Comité Exécutif élargi de Crédit Agricole S.A. jusqu'à sa retraite fin mars 2023.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur de CA Indosuez, Paris (depuis avril 2024)
- › Administrateur et membre du Comité d'audit et du Comité Stratégique de CACEIS et de CACEIS Bank SA (de mai 2023 à février 2024)
- › Administrateur Président de CACEIS Spain S.A.U. (de 2019 à avril 2023)
- › Administrateur Vice-Président de Santander CACEIS LATAM Holding (de décembre 2019 à avril 2023)
- › Administrateur de CA Indosuez Wealth (Europe) (de 2005 à avril 2023)

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

JEAN-YVES HOCHER

Président et membre du 29 juin 2017 au 21 juin 2024.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

Président ad intérim du Comité de rémunération du 1^{er} mai 2023 au 21 juin 2024.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômé de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon et de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts en France.
- › Il commence sa carrière dans l'administration publique française, de 1981 à 1984 au Ministère de l'Agriculture puis, dès 1986, au Ministère de l'Economie et des Finances.
- › Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 1989 en tant que Directeur des affaires bancaires de la Fédération Nationale du Crédit Agricole dont il devient le Directeur Général en 1997.
- › Il est nommé en 2001 Directeur Général de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres, puis en 2006 Directeur du pôle Assurances du Crédit Agricole et Directeur Général de Predica. En mai 2008, il devient Directeur du pôle Services Financiers Spécialisés du groupe Crédit Agricole, puis en octobre 2008 Directeur Général délégué en charge du pôle Développement des Caisses Régionales, Moyens de Paiement et Assurances du Groupe.
- › Il prend enfin, en 2010 et jusqu'à sa retraite fin octobre 2018, les fonctions suivantes :
 - Directeur Général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.
 - Directeur Général adjoint de Crédit Agricole SA, en charge du pôle Grandes Clientèles (Banque de Financement et d'Investissement, Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur (depuis le 1^{er} juillet 2021) et Président du Comité d'audit et des risques (depuis le 15 juillet 2021) de CA Indosuez (jusqu'en avril 2024).
- › Administrateur Président de CA Indosuez Wealth (Group) (jusqu'à fin juin 2021).
- › Administrateur Vice-Président de l'Union de Banques Arabes et Françaises.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

JOËLLE PACTEAU

Vice-Présidente depuis le 27 septembre 2024.

Membre depuis le 29 septembre 2023.

Membre du Comité de rémunération depuis le 27 septembre 2024.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômée de l'Institut Français de la Presse de l'Université de Paris Assas, titulaire d'un master en Marketing du CELSA de l'Université de Paris Sorbonne et d'un Doctorat en Sciences Sociales de l'Université de Grenoble II.
- › Elle commence sa carrière en 1986 dans le domaine de l'assurance. Après 10 ans dans le secteur des Relations Extérieures puis du Marketing, elle rejoint Swiss Life en 1996 où elle occupe différentes fonctions de direction (Controlling, Strategic Planning & HR, puis Ventes et Marketing).
- › Elle poursuit en 2005 dans le domaine bancaire et intègre UBS Wealth Management International en tant que Business Sector Head & Wealth Management Europe Coordinator et Senior Managing Director, puis rejoint en 2016 Lombard Odier Banque Privée en tant qu'International Market Head, Managing Director et Executive Committee member. Elle contribue alors au développement des marchés européens francophones, à la mise en place d'une nouvelle gouvernance et au pilotage de projets de transformations de l'offre.
- › Elle exerce depuis 2022 à titre indépendant une activité de conseil en stratégie et en gouvernance et d'administratrice.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Vice-Présidente du Conseil de Surveillance, Présidente du Comité Nomination & Rémunération, membre du Comité d'Audit et membre du Comité Stratégique d'Unibel Holding, Paris (depuis 2016).
- › Membre du Conseil d'administration de Ress Capital, Stockholm (depuis 2023).

KATIA COUDRAY CORNU

Membre du 28 juin 2019 au 22 août 2024.

Vice-Présidente du 22 mars au 22 août 2024.

Membre du Comité de rémunération du 29 septembre 2021 au 22 août 2024.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un Bachelor en économie, finance et comptabilité de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Saint-Maurice, du diplôme international de Certified International Investment Analyst CIIA®, d'une certification de l'Académie des Administrateurs (ACAD), ainsi que d'un certificat de formation pour administrateurs du Swiss Board Institute.
- › Entre 1994 et 2001, elle occupe différentes fonctions dans le domaine des fonds et du private equity au sein de plusieurs établissements bancaires suisses. Elle devient ensuite, pendant 10 ans, responsable de la plate-forme multi-gestion et innovation de l'Union Bancaire Privée.
- › Elle rejoint en 2011 Syz Group en tant que responsable du Développement des produits puis de l'investissement, et enfin, de 2015 à 2018, CEO de Syz Asset Management.
- › En 2019, elle est mandatée en tant qu'indépendante par le groupe Reyl & Cie pour mettre en place une filiale d'asset management institutionnelle spécialisée dans l'investissement à impact environnemental et social et crée Asteria Investment Managers SA, dont elle prend la direction jusqu'en septembre 2022.
- › En mars 2023, elle prend des fonctions exécutives dans des filiales suisses d'I & S Moda Holding SA.
- › Dès septembre 2024, elle rejoint la BCGE en qualité de membre de la Direction Générale, en charge de la division Private banking & Asset management.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Administratrice de GAM Holding AG (de mai 2019 à septembre 2023).
- › Administratrice d'I & S Moda Holding SA (dès mars 2023).
- › Membre de l'Association SwissVR.

JACQUES BOURACHOT

Vice-Président depuis le 29 avril 2015 au 22 mars 2024

Membre depuis le 29 avril 2014 au 22 mars 2024.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un bachelor, d'un master, d'un diplôme de 3^{ème} cycle, et d'un doctorat ès sciences de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, ainsi que d'une licence en sciences économiques de l'École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Lausanne.
- › De 1978 à 1979, il exerce des fonctions de responsable auprès de La Société Française d'Études Thermiques et d'Énergie Solaire en France puis, de 1979 à 1985, d'ingénieur auprès de l'Institut des Transports et de la Planification de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.
- › De 1983 à 1988, il est chargé de cours à l'École Nationale des Ponts et Chaussées à Paris. De 1985 à 1990, il prend la responsabilité du Service développement informatique de la Banque Gonet SA à Genève.
- › En 1990, il devient responsable informatique auprès de Crédit Agricole Indosuez à Lausanne, jusqu'en 1994, puis Directeur Général adjoint responsable de la Division Logistique et Chief Operating Officer pour la Suisse jusqu'en 2001.
- › De 2001 à 2012, il est Chief Operating Officer du Métier Banque privée internationale et de Crédit Agricole (Suisse) SA, puis de 2012 à 2014 Chief Operating Officer du groupe Crédit Agricole Private Banking.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Président du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis 2014), membre depuis 1998.
- › Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA (depuis 2014).
- › Administrateur d'Azqore SA (depuis 2018).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Associé gérant de Bourachot Conseils Sarl.
- › Administrateur Président et Directeur Général de LOGFI SA.

BASTIEN CHARPENTIER

Membre depuis le 1^{er} janvier 2018.

Membre du Comité de rémunération depuis le 1^{er} janvier 2018.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique de Paris.
- › Il rejoint Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en 1985 comme auditeur, puis devient chef de mission. Il poursuit ensuite sa carrière dans des fonctions de direction. Nommé Directeur financier des filiales de promotion immobilières de CACIB à Paris en 1991, il devient Chief Operating Officer régional Asie en 1997.
- › De 2002 à 2003, il est rattaché à la Direction Générale, en charge de mettre en place la fonction d'administration de crédit. Il occupe ensuite dès 2003 successivement le poste de Chief Operating Officer monde du métier Fixed Income.
- › A partir de 2004, il est Directeur Général du groupe Crédit Agricole en Pologne, en charge de la banque de détail du consumer finance et du leasing jusqu'en 2010. Il est ensuite Directeur Finance, IT et Organisation du métier Banque de proximité internationale.
- › En 2012, il devient Directeur Général de CACEIS Bank en Allemagne.
- › En décembre 2017, il est nommé Directeur Général Adjoint du Métier pour le groupe Indosuez Wealth Management, en tant que responsable des fonctions de support et COO du Métier.
- › Fin septembre 2024, il prend la responsabilité de l'Asset Servicing pour le groupe Indosuez Wealth Management.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

- › Directeur Général Adjoint de CA Indosuez, en charge du fonctionnement, et membre du Comité de Direction du groupe Indosuez Wealth management (du 1^{er} juillet 2021 à septembre 2024).
- › Directeur Général Adjoint CA Indosuez Wealth (Group), en charge du fonctionnement, des fonctions de support et des Chief Operating Officers du Métier, et membre du Comité de Direction du groupe Indosuez Wealth Management (de décembre 2017 à fin juin 2021).

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur (de 2018 jusqu'au 31 décembre 2023), membre du Comité d'audit et des risques et du Comité de rémunération de CA Indosuez Wealth (Europe).
- › Censeur de CA Indosuez Wealth (France) (du 7 février 2020 à fin juin 2021).
- › Administrateur (depuis 2018) et membre du Comité d'audit et risque de CFM Indosuez Wealth.
- › Administrateur Vice-Président d'Azqore SA (de novembre 2018 au 31 décembre 2023).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

Aucun.

CHRISTINE FLORENTIN

Membre depuis 29 septembre 2021.

Présidente du Comité d'audit et des risques depuis le 01.01.2024 et membre depuis le 29 septembre 2021.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master in Management de l'ESCP Business School et d'un diplôme de Certified Accountant de l'Ordre des Experts comptables (France).
- › Après un début de carrière en 1981 dans l'audit comptable auprès d'Ernst & Young, elle occupe successivement plusieurs postes à responsabilités auprès du Crédit Commercial de France puis du groupe HSBC en France, couvrant le contrôle de gestion, les projets et le suivi des filiales et participations, la gestion financière, le contrôle interne, l'administration du système d'information.
- › Elle en devient Secrétaire Général du métier gestion d'actifs en 2000. Elle en rejoint ensuite la banque privée comme Directeur Financier en 2006, puis comme Chief Administrative Officer en 2012 jusqu'à sa retraite en 2018.
- › Fondatrice et Présidente de la société Florentin Expertise Comptable S.A.S.U. de janvier 2020 au 2 novembre 2022.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

YVES-MARIE GAYET

Membre depuis le 14 juin 2024.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis le 14 juin 2024.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'ESIEA Paris
- › Il commence sa carrière en 1991 à l'Inspection Générale de la Société Générale à Paris. A partir de 1997, il occupe différentes fonctions de direction au sein de la Société Générale CIB pendant 15 ans, à Paris et à Londres: il devient successivement adjoint, puis directeur d'une ligne métier de Financements Structurés, puis directeur adjoint des marchés de matières premières en 2008.
- › En 2012, il est nommé Directeur Exécutif de la Chambre de Commerce Française au Brésil, tout en continuant à exercer des activités de conseil auprès de plusieurs grands clients européens.
- › Il rejoint Crédit Agricole CIB en 2019 en qualité de Senior Country Officer pour le Brésil puis est nommé en 2021 en sus de ce rôle, Responsable Amérique Latine. Enfin, en septembre 2023, il devient Responsable Mondial du Métier International Trade and Transaction Banking de CACIB à Paris, dont il rejoint le Comité de Direction.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- › Administrateur et membre du Comité d'audit et du Comité des risques de Crédit Agricole Leasing & Factoring (depuis novembre 2023).
- › Administrateur de KomGo SA (depuis novembre 2023).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Membre du Conseil de Banque, du Comité des risques et du Comité de nomination de la Banque Nationale Suisse (de mai 2011 au 30 avril 2023).
- › Consultant scientifique externe pour Protagoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).
- › Directeur du programme «Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks» (conduit par l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'Economie SECO, Genève).

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION : Aucun.

LABIBA HOMSY

Membre depuis le 1^{er} janvier 2022.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis le 1^{er} janvier 2022.

Membre indépendante au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire du brevet d'avocat du Barreau de Genève, d'un master en droit français avec spécialisation en droit européen et d'un master en droit suisse ainsi que d'un «Global Certificate Program for Regulators of Securities Markets» de la Harvard Law School.
- › Elle débute sa carrière en tant que juriste d'entreprise et au sein de différentes études d'avocats, principalement à Genève.
- › En 2011, elle entre à la FINMA en tant qu'avocate au sein de la Division des Affaires Stratégiques et s'occupe successivement de coopération internationale et de procédures d'Enforcement pour ensuite, de 2013 à 2016, se voir confier la responsabilité du groupe Coopération Internationale.
- › En 2017, elle devient Responsable Compliance et lutte anti-blanchiment pour la filiale luxembourgeoise du Credit Suisse et de ses succursales européennes.
- › Depuis 2020, elle exerce en tant qu'avocate indépendante au sein de son cabinet Homsy Legal et en tant qu'administratrice indépendante, en Suisse et au Luxembourg.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Administratrice et Présidente du Comité d'audit et des risques de Quilvest (Switzerland) SA (depuis mai 2020).
- › Administratrice de Quilvest Services SA (Zurich, Suisse) (anciennement Quiltrust Limited), Présidente (depuis le 26 septembre 2023).
- › Présidente de l'association LëtZBlock (Luxembourg) (depuis 2018).
- › Membre du Groupe de Travail Anticorruption du World Economic Forum (Suisse) (depuis 2020).
- › Experte Nationale pour ISO International Organization for Standardization (Luxembourg) (depuis 2019 jusqu'au 31 décembre 2023).
- › Présidente du Groupe Blockchain Crypto de l'Association des Compliance Officers (Luxembourg) (depuis 2019).
- › Administratrice de Clearstream Fund Center S.A. (Luxembourg) (depuis le 27 janvier 2023).
- › Administratrice de The Forum Finance Group SA (Suisse) (depuis le 22 mars 2023).
- › Administratrice de FundsDLT (Luxembourg) (depuis le 10 octobre 2024)
- › Administratrice de 6 Monks (6M) S.à.r.l. (depuis le 4 juillet 2024)

CÉDRIC TILLE

Membre depuis le 29 juin 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master en économie de l'Université de Lausanne, d'un master en économie et d'un doctorat de Princeton University aux États-Unis.
- › Il débute sa carrière en 1997 comme stagiaire d'été auprès de la Section des finances internationales du Board of Governors du Federal Reserve System à Washington DC. De 1998 à 2007 il poursuit comme économiste dans le département recherche internationale de la Federal Reserve Bank of New York.
- › En hiver 2005/2006, il devient en parallèle Professeur invité auprès du Graduate Institute for International and Development Studies à Genève. Il rejoint en 2007 cet Institut comme Professeur d'économie. En parallèle, il dirige depuis 2012 le programme Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks créé par cet Institut et le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO), a été en juin 2009 et en juin 2010 chercheur invité auprès du Hong Kong Institute for Monetary Research de la Hong Kong Monetary Authority, et dispense, depuis le printemps 2019, un cours dans le cadre du programme de bachelor en économie de l'Université suisse à distance (UniDistance) dont il est le manager.

FONCTIONS DE DIRECTION OPÉRATIONNELLE DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE : Aucune.

MANDATS NON EXÉCUTIFS DANS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES : Aucun.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS SUJETS À PUBLICATION :

- › Membre du Conseil de Banque, du Comité des risques et du Comité de nomination de la Banque Nationale Suisse (de mai 2011 au 30 avril 2023).
- › Consultant scientifique externe pour Protogoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).
- › Directeur du programme «Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks» (conduit par l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'Economie SECO, Genève).

2.3. ORGANISATION

2.3.1. Fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par année et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

Il opère sur la base de dossiers préparés par son Secrétariat. Ses séances se déroulent selon un ordre du jour préétabli et font l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le Président, à défaut le/ la Vice-Présidente, et le Secrétaire.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est par ailleurs régi par le Règlement d'organisation interne. Ce document décrit notamment les principes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise permettant de favoriser la qualité des travaux du Conseil d'administration tels que les obligations de confidentialité, d'indépendance, de fidélité et les obligations en cas d'informations privilégiées et de conflits d'intérêts.

Les administrateurs en situation de conflit d'intérêt doivent révéler le conflit et s'abstenir de délibérer. En 2024, le Conseil d'administration s'est réuni sept fois et a tenu trois séances par voie de circulation.

2.3.2. Compétences

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute Direction, de la haute surveillance de la gestion, des risques et de l'adéquation du système de contrôle interne de la Banque et de son sous-Groupe. À ce titre, il traite des points majeurs de stratégies et de politiques générales, de gestion et de surveillance des activités et des risques. Il approuve, le cas échéant sur proposition du Comité responsable de la Direction opérationnelle de la Banque, les moyens, structures et plans destinés à les mettre en œuvre. Il définit les principes directeurs de la structure de gouvernance et de l'organisation générale.

Il a la responsabilité suprême en matières de finance, d'aménagement de la comptabilité et du contrôle financier selon les buts fixés, d'établissement du rapport annuel d'activité, d'adoption du budget annuel et des objectifs financiers annuels, y compris la planification des fonds propres et la tolérance au risque de liquidité. Il est en outre responsable de l'adéquation des ressources, de la gouvernance, de la surveillance et du contrôle du respect des normes (compliance). Il se prononce sur les questions liées à l'administration de la Banque qui lui sont soumises par les membres du Comité de Direction Générale¹ et sur les autres questions qui lui sont soumises par ses Comités spécialisés.

Il décide entre autres des changements d'activités, de structures et des investissements stratégiques ou immobiliers, tels que création, acquisition ou cession de filiales ou de participations, ouverture ou clôture de succursales et de bureaux de représentation, acquisition ou cession de fonds de commerce, achat ou vente d'immeubles. Il prend également les décisions requises au titre des dispositions légales et réglementaires notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration procède annuellement à une autoévaluation de sa composition, de son mode de travail et de sa performance collective. Ses membres procèdent en outre annuellement à une autoévaluation destinée à mesurer leur performance individuelle.

Le Conseil d'administration délègue certaines de ses tâches, dans la mesure permise par la loi et la réglementation, à ses Comités spécialisés.

Ces Comités siègent plusieurs fois par an, en fonction des sujets et des préavis à donner au Conseil. Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins une fois par trimestre et le Comité de rémunération au moins deux fois par an.

Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs.

La composition de ces Comités au 31 décembre 2024 est la suivante :

- Comité d'audit et des risques : Mesdames Christine Florentin (Présidente) et Labiba Homsy et Monsieur Yves-Marie Gayet.
- Comité de rémunération : Messieurs Jean-François Abadie (Président ad intérim) et Bastien Charpentier et Madame Joëlle Pacteau.

Ces Comités opèrent sur la base de dossiers préparés par leur secrétariat. Ils sont chargés d'apporter un soutien indépendant et compétent au Conseil d'administration. Ils ont un rôle essentiellement consultatif vis-à-vis du Conseil d'administration, dont ils facilitent la prise de décisions en lui donnant leurs préavis, sans se substituer à lui. Leurs compétences décisionnelles sont limitées. Le Conseil d'administration conserve la responsabilité globale pour les tâches qu'il leur confie.

Le Comité d'audit et des risques a des attributions en matière de bouclements et rapports financiers, de gestion des risques, de surveillance et contrôle interne, y compris d'audit.

Le Comité de rémunération revoit annuellement la politique de rémunération, veille à sa conformité à la réglementation applicable et recommande au Conseil les adaptations y relatives. Il s'assure de sa bonne mise en œuvre, en informe le Conseil et établit le rapport annuel y relatif du Conseil.

Le Règlement d'organisation interne précise plus en détail les rôles, tâches et les responsabilités du Conseil et de ses Comités.

2.3.3. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction opérationnelle

Le Conseil d'administration est régulièrement informé des questions pertinentes relatives aux activités et à la situation de la Banque. Ces informations lui sont fournies par la Direction opérationnelle, les Comités du Conseil, l'organe de révision, la société d'audit et l'Inspection Générale.²

Le Directeur Général s'entretient régulièrement, hors séances, avec le Président du Conseil d'administration et avec le Vice-Président en fonction au sein du Groupe, son Responsable ou ses suppléants des

principales décisions de Direction opérationnelle et des questions essentielles pour la Banque et ses entités. Le Directeur Général informe en outre immédiatement le Président des affaires, incidents ou événements extraordinaires susceptibles d'avoir une influence significative sur les activités, la situation ou la réputation de la Banque ou de son Groupe. Il avertit en outre immédiatement le Président du Conseil et le Président du Comité d'audit et des risques en cas de nouveaux risques importants ou lorsque la situation de la Banque se modifie sensiblement dans le cadre du système de contrôle et de gestion des risques.

Le Directeur Général ou d'autres membres du Comité responsable de la Direction opérationnelle, le Président du Conseil, les Présidents des Comités du Conseil, l'Inspection Générale, l'organe de révision et la société d'audit fournissent au Conseil (pour certains et selon le cas via le Comité du Conseil concerné), pour information ou décision, les informations pertinentes lui permettant d'exercer ses tâches. Le Conseil d'administration peut inviter à ses séances d'autres collaborateurs ou des experts externes, dont il estime le concours nécessaire.

Ces informations incluent en particulier, pour ses séances ordinaires :

- des informations concernant les activités et la stratégie, telles que :
 - un compte rendu sur la marche générale des affaires, les résultats, le suivi budgétaire, la mise en œuvre de la politique générale, les importantes décisions prises et les événements importants.
 - les changements de politiques et de stratégies.
 - les changements organisationnels importants.
- des informations concernant les comptes, la situation financière et les interventions de l'organe de révision, telles qu'une présentation concernant les comptes et la situation financière
- des informations concernant les risques, le contrôle interne et la surveillance, telles que :
 - le concept-cadre et les indicateurs de gestion des risques.
 - la situation au regard des différents risques encourus (notamment risques de marchés, risques de contrepartie, risques opérationnels, coût du risque et provisionnement, répartition par pays et par secteurs).
 - la situation en matière de conformité, notamment les dossiers importants, les mesures prises et des points réguliers sur la mise en œuvre des attentes des autorités.
 - les risques juridiques, notamment au regard des litiges et procédures significatifs en cours, la situation des fonds propres et de la liquidité.
 - les missions et le suivi des recommandations d'audit interne.
 - les activités, les procès-verbaux et le rapport annuel du Comité de Contrôle interne.
 - les observations et attentes des autorités de surveillance et les actions mises en œuvre pour y répondre.
 - les politiques en matière de risques.
 - les rapports, observations et recommandations de la société d'audit et leur suivi.
 - les rapports annuels sur les risques, sur le

¹ À partir du 1^{er} décembre 2022, par le Comité de Direction Générale

² À partir du 1^{er} décembre 2022, [et] du Comité de Direction Générale

contrôle interne, sur la gestion de la conformité et sur les activités de l'Inspection Générale.

- des informations concernant la gouvernance, les rémunérations et les ressources humaines, telles que :
 - la politique en matière de personnel et de rémunération.
 - la nomination et la révocation des membres de ses Comités, des membres de la Direction et du responsable de l'Inspection Générale.
- des informations concernant les évolutions légales et réglementaires importantes.

Des informations supplémentaires sur la conduite, les contrôles et la gestion des risques figurent à la note 4.3 des comptes annuels.

Les sujets soumis au Conseil d'administration sont planifiés selon une périodicité définie en fonction des exigences légales et réglementaires et des attentes du Conseil. La majeure partie des points portés à l'ordre du jour des séances du Conseil font l'objet d'un support écrit diffusé préalablement à celles-ci.

Le Directeur Général est systématiquement invité aux séances du Conseil d'administration et de ses Comités. Les autres membres de la Direction opérationnelle et si nécessaire les spécialistes internes le sont dans la mesure des sujets qui les concernent. Le responsable de l'Inspection Générale participe à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le réviseur responsable de la société d'audit participe aux séances de ce Comité pour les points traitant des rapports d'audit émis par celle-ci. Le représentant de l'organe de révision externe participe aux dites séances pour les points traitant des états financiers. Il en va de même du Directeur financier, qui participe en outre aux dites séances pour les points traitant des comptes, du budget, fonds propres, des liquidités, des risques de taux et de l'Asset and Liabilities Management ou d'autres sujets financiers. Les membres du Conseil et de ses Comités peuvent leur poser toutes les questions qu'ils estiment utiles.

Le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président en fonction au sein du Groupe s'assurent que l'information circule de manière appropriée entre la Direction opérationnelle et le Conseil d'administration, en particulier de la bonne inscription des informations nécessaires à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités du Conseil veillent qu'il en soit de même vis-à-vis des membres de ces Comités. Les nouveaux administrateurs ont accès dès leur nomination à une documentation comprenant en particulier les principaux documents en termes de gouvernance des organes sociaux de la Banque, le périmètre de contrôle interne, le dernier rapport annuel de la Banque, les derniers rapports d'audit externe comptable et prudentiel, le dernier rapport annuel de l'Inspection Générale, le dernier rapport annuel sur les risques, ainsi que la dernière évaluation de la Banque par la FINMA.

Les administrateurs bénéficient en outre d'informations lors de chaque séance du Conseil d'administration sur les évolutions significatives en matière de veille légale et réglementaire et d'au moins une séance annuelle de formation couvrant les évolutions importantes et les enjeux de thèmes majeurs de conformité et de gestion des risques, ainsi que les obligations liées à leur fonction.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de ses Comités spécialisés et de l'Inspection Générale pour accomplir ses obligations de surveillance et de contrôle. Il tient également compte des rapports de l'organe de révision externe et de la société d'audit.

Le Comité d'audit et des risques peut demander à avoir accès à toute information qu'il juge pertinente à l'exercice de ses missions. Il s'appuie principalement sur les informations fournies par les responsables concernés, ainsi que sur les entretiens ou réunions qu'il tient avec l'organe de révision, la société d'audit et les collaborateurs qu'il juge utile de rencontrer dans l'exercice de ses missions. Ces entretiens ou réunions peuvent être réalisés, s'il le souhaite, hors la présence des responsables concernés. Le Comité d'audit et des risques surveille et évalue l'efficacité de l'Inspection Générale. Il veille à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'elle exerce ses activités avec l'indépendance et l'objectivité requises, et examine la coopération qu'elle entretient avec la société d'audit.

L'Inspection Générale est une unité indépendante de la Direction opérationnelle qui rapporte directement au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques. Elle est composée de 7 membres. Son responsable est nommé par le Conseil d'administration. Elle est dirigée depuis le 1^{er} août 2022 par Monsieur Nicolas Picco (pour la formation et le parcours professionnel de ce dernier, voir Rapport annuel 2022).

L'Inspection Générale accomplit des contrôles réguliers portant sur les activités de la Banque et de ses entités et dispose à cet effet d'un accès illimité à l'information. Elle réalise ses missions conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de gestion des risques et de contrôle interne et formule des propositions pour renforcer leur efficacité. Elle peut exercer certaines prérogatives en collaboration avec les fonctions correspondantes des maisons mères. Son organisation, son champ d'activité et son fonctionnement sont réglés par les statuts, le règlement interne et une directive approuvée par le Conseil d'administration.

L'Inspection Générale planifie l'activité d'audit interne annuellement, sur la base d'une cartographie des risques qu'elle actualise parallèlement. Elle soumet cette planification à l'approbation du Conseil d'administration, sur avis du Comité d'audit et des risques. Les rapports émis à l'issue des missions d'audit interne consignent les constats et

recommandations à l'attention du Conseil d'administration, du Comité d'audit et des risques et de la Direction opérationnelle, dont l'Inspection Générale discute le contenu avec la société d'audit et le Comité d'audit et des risques.

Elle effectue un reporting semestriel du suivi des recommandations d'audit ouvertes et un rapport annuel d'activité.

Le Conseil d'administration évalue annuellement l'adéquation à ses besoins de l'information qui lui est fournie.

2.4. COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

2.4.1. Introduction

Le Comité de Direction Générale comprend huit membres. Monsieur Mikhail Galtsov a rejoint ce Comité au 1^{er} novembre 2024, en tant que Responsable du métier Banque de Financement et d'Investissement, succédant dans cette fonction à Monsieur Vincent Gancel.

Les membres du Comité de Direction Générale sont nommés par le Conseil d'administration. Le Comité est présidé par le Directeur Général.

Les membres sont garants de la gestion, de la surveillance des risques et du bon fonctionnement général de la Banque. Ils s'appuient à cette fin sur une direction élargie et sur différents Comités auxquels le Comité de Direction Générale peut déléguer une partie de ses attributions. Le Comité de Direction Générale se réunit en principe sur base hebdomadaire et tient si nécessaire des séances extraordinaires.

Composition du Comité de Direction Générale

AU 31 DÉCEMBRE 2024



**Marc-André
Poirier**

Directeur Général



**Isabelle
Jacob-Nebout**

Directrice
Wealth Management



**Mikhail
Galtsov**

Directeur
Banque de Financement
et d'Investissement



**François
Cavayé**

Directeur Compliance



**Olivier
de Koning**

Directeur Financier



**Christian
Fournier**

Chief Operating Officer



**Olivier
Harou**

Directeur des Risques
et Contrôle Permanent



**Aline
Kleinfercher**

Directrice
des Ressources
Humaines

2.4.2. Membres

MARC-ANDRÉ POIRIER

Directeur Général et Président du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} décembre 2022.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Après des études auprès de l'INALCO (langue et civilisation japonaises), il obtient un MBA de HEC Paris et un diplôme du Corporate Director Program (CDC) de la Harvard Business School.
- › Il effectue la première partie de sa carrière auprès de la Société Générale dans le réseau international, dans différents pays d'Asie et aux Etats-Unis, successivement au sein de salles de marchés (activités obligataires et produits dérivés), comme Deputy COO, Directeur equity, CEO, puis Responsable Pays Chine pour le Groupe.
- › Il rejoint CACIB en 2007 en tant que Senior Country Officer pour le Japon et membre du Comité de Direction du siège à Paris. En 2011, il est nommé Senior Regional Officer Asie-Pacifique et membre du Comité exécutif du Métier Banque d'Investissement.
- › En janvier 2016, il devient Senior Country Officer Etats-Unis, Senior Regional Officer Amériques et membre du Comité exécutif de CACIB, ainsi que Senior Regional Officer Amériques pour le Groupe Crédit Agricole, fonctions qu'il occupe jusqu'au 30 novembre 2022 date à laquelle il rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Membre du Comité de Direction Métier du groupe Indosuez Wealth Management.
- › Président du Conseil de Fondation de la Fondation Indosuez (Suisse).
- › Administrateur de CA Indosuez Finanziaria SA.
- › Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA.
- › Administrateur de CA next bank (Suisse) SA.
- › Membre du Conseil de Fondation de Genève Place Financière.
- › Membre des Conseillers du Commerce Extérieur de la France – Section suisse.
- › Membre de l'Advisory Board de Paramount Group Inc.

ISABELLE JACOB-NEBOUT

Directrice Wealth Management depuis mars 2020, Directrice Générale Adjointe, membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} décembre 2022, membre du Comité de Direction Elargi* depuis mars 2020.

De nationalités suisse et française.

* Ce dernier, dénommé Comité Exécutif jusqu'au 30 novembre 2022, était jusqu'à cette date l'organe responsable de la gestion de la Banque.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de l'Insec School of Business and Economics de Paris.
- › Isabelle Jacob Nebout rejoint le groupe BNP Paribas en 1988 à Paris, où elle occupe plusieurs fonctions, d'abord dans le Corporate Banking, l'Inspection Générale, puis les Ressources Humaines et la Communication au niveau du Groupe, et enfin la vente et le marketing banque privée en France. En 2004, elle poursuit sa carrière en Suisse dans les activités de Wealth Management, en tant que membre du Comité exécutif, et exerce successivement différentes responsabilités dont celles des fonctions d'appui Front, d'animation commerciale et du marketing opérationnel, de développement de marchés non domestiques, ainsi que de projets d'optimisation, de transformation et d'innovation.
- › Elle rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en décembre 2019 en qualité de Head of Business Management & Development, avant de reprendre en mars 2020 le pilotage des activités de Gestion de Fortune.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Administratrice de CA Indosuez Finanziaria SA (depuis août 2020).
- › Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (dès août 2020).
- › Membre du Conseil de l'Association ISFB (Institut Supérieur de Formation Bancaire), Genève.
- › Membre du Bureau de l'Antenne suisse de l'ONG PSE (Pour un Sourire d'Enfant).
- › Membre du Comité de trésorerie de la Société de Lecture à Genève (dès mai 2022).

MIKHAIL GALTSOV

Directeur Banque de Financement et d'Investissement et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} novembre 2024

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master en sciences de gestion (filière business administration) de l'Université Otto-Friedrich de Bamberg et d'un diplôme d'ingénieur d'affaires de l'Institut d'aviation de Moscou.
- › Il fait ses premières expériences professionnelles à New York auprès de Deutsche Bank, puis auprès de UniCredit Group et Bayern LB à Munich
- › Il consacre les 17 dernières années à des fonctions de Direction d'activités de Banque de Financement et d'Investissement auprès de BNP Paribas, en Suisse (Genève et Zürich) et à Moscou, couvrant, en particulier, les activités d'origination de financement structurés, de financement du commerce de matières premières et de coverage avec, depuis fin 2022, la responsabilité du Corporate Coverage Suisse et sa nomination au Comité Exécutif Métier.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS : Aucun.

VINCENT GANCEL

Directeur Banque de Financement et d'Investissement,
Directeur Général Adjoint, membre du Comité de Direction
Générale du 1^{er} décembre 2022 au 31 octobre 2024.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Vincent Gancel est diplômé de l'ESC Tours et titulaire d'un DESS "Droit et Economie de la Banque et des Marchés Financiers" et analyste financier agréé (CFA).
- › Il débute sa carrière en 2000 chez Crédit Agricole Indosuez à New York au sein du département des Risques. Il rejoint en 2003 la ligne produit Transactional Commodity Finance (TCF) de Crédit Agricole (Suisse) SA à Genève, d'abord en tant qu'analyste crédit senior, puis en tant que responsable de compte du Desk Energie. En 2009, il devient responsable des équipes TCF de CACIB à Singapour puis, en 2013, responsable de Global Commodity Finance (GCF) pour l'Asie couplant à la fois les activités TCF et les activités de Structured Commodity Finance (SCF). Il prend en 2015 la responsabilité mondiale de la ligne produit Financement des Matières Premières (GCF) et étend ses responsabilités sur le Secteur des Négociants en 2021.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Global Head of Global Commodity Finance depuis 2015 et Commodity Sectorial Head depuis 2021 pour le groupe CACIB.

FRANÇOIS CAVAYÉ

Directeur Compliance depuis le 1^{er} mars 2021,
membre du Comité de Direction Générale depuis
le 1^{er} décembre 2022, membre du Comité de
Direction Elargi depuis le 1^{er} mars 2021.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un diplôme d'ingénieur Agronome de l'AgroParisTech.
- › Il entre en 1986 au Crédit Lyonnais et occupe de nombreux postes à responsabilités dans différents domaines d'activité au sein du Groupe, en France et à l'international, tant dans les fonctions de support que dans la gestion de projets, pour ensuite devenir en 2014 l'Adjoint du Responsable Mondial de la Sécurité Financière de CACIB et enfin, en 2020, Responsable Mondial ad intérim de la Direction de la Conformité de CACIB.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse) (depuis le 22 septembre 2021).

OLIVIER DE KONING

Directeur Financier et membre du Comité de Direction
Générale depuis le 1^{er} septembre 2023, membre du
Comité de Direction Elargi depuis janvier 2019.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Diplômé de la SKEMA (Sup de Co Lille).
- › Il débute sa carrière en 1991 chez KPMG comme auditeur, puis rejoint en 1994 l'Inspection Générale de Crédit Lyonnais à Paris. Dès 1997, il intègre New York comme Capital Markets Controller du Crédit Lyonnais, puis devient responsable de la Comptabilité et du Contrôle de gestion de CACIB.
- › En 2006, il rejoint CACIB France à Paris comme responsable de la Comptabilité, puis devient en 2008 responsable du département Études et Projets.
- › En 2011, il est promu responsable du contrôle financier du groupe CACIB.
- › En 2017, au sein de la Direction Générale de CACIB, rattaché au Directeur Général délégué, il devient Chargé de mission auprès de la présidence, en charge de missions et d'études stratégiques en lien avec les initiatives du plan à moyen et long terme.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

CHRISTIAN FOURNIER

Chief Operating Officer, Directeur Général Adjoint,
Directeur Général Adjoint, et membre du Comité
de Direction Elargi depuis le 1^{er} octobre 2023.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Au bénéfice d'un CFC bancaire de l'EPCL et d'une formation de cambiste avec spécialisation dérivés de la Banque Cantonale Vaudoise
- › Après avoir assumé dès 1992 divers postes à responsabilités dans le trading pour la BCV à Lausanne, puis pour GNI Ltd à Genève, il participe dès l'an 2000 à la création de CaixaBank (Suisse) SA à Genève qui lui confie la responsabilité du trading, de la gestion de fonds et des risques de marché.
- › Il entre au service de Crédit Agricole (Suisse) SA en 2006 comme Responsable des Desks Changes, Trésorerie et Dérivés au sein de la Division CA Private Banking Services. Par la suite, il prend successivement la responsabilité du Département Cash en 2010, puis des Opérations BPO en 2016, puis est nommé Chief Operating Officer en 2018 pour couvrir toutes les fonctions Back-Offices et Support au sein d'Azqore SA (société issue de la scission de CA Indosuez (Switzerland) SA). En 2019, il est nommé Directeur Général Adjoint d'Azqore SA et assure en sus la responsabilité du Département IT pour l'ensemble de la plateforme.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS : Aucun.

OLIVIER HAROU

Directeur des Risques et Contrôle Permanent, Chief Risk Officer et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} septembre 2023, membre du Comité de Direction Elargi depuis le 1^{er} août 2021.

De nationalité française.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'une maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières et d'un DESS « Marchés financiers et marchés de matières premières » de l'Université Paris IX Dauphine.
- › Entré en 1986 à la Banque Indosuez et riche d'un parcours international au sein du Groupe, il travaille 10 années dans les activités de marché, à New-York et à Paris, comme responsable trading produits dérivés. Il rejoint le département des risques en 1996. Il est nommé en 1999 Responsable des risques à Londres chez CALYON Londres pour devenir en 2004 Deputy Chief Risk Officer de CACIB Londres.
- › En 2010, il est détaché auprès de CLSA à Hong Kong en qualité de Chief Risk Officer. En 2011, il devient chargé de mission sur le Plan de Transformation auprès de la Direction Générale de CACIB.
- › En octobre 2014, il est nommé Responsable des Risques et Contrôle Permanent pour la région Asie Pacifique à Hong Kong RAS.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS : Aucun.

ALINE KLEINFERCHER

Directrice des Ressources Humaines et membre du Comité de Direction Générale depuis le 1^{er} septembre 2023, membre du Comité de Direction Elargi depuis septembre 2011.

De nationalité suisse.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNELS :

- › Titulaire d'un master en droit bilingue de l'Université de Fribourg, complété par un stage d'avocat effectué à Genève.
- › Après avoir été juriste dès 1996 puis Responsable du Département Juridique de la Deutsche Bank (Suisse) SA, elle rejoint en 2002 le Département juridique de la banque Lombard Odier, puis prend la direction du Service Conformité et Lutte contre le Blanchiment.
- › Elle oriente ensuite sa carrière dans le domaine des Ressources Humaines au sein de la banque Pictet & Cie où elle est recrutée en tant que Responsable du Service Recrutement et Projets Stratégiques RH. En 2008, elle rejoint UBS où elle se voit confier la Direction des Ressources Humaines pour la Suisse Romande. Elle rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en 2011 en tant que Directrice des Ressources Humaines et Membre du Comité Exécutif.

AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS :

- › Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (jusqu'au 31 décembre 2019, puis dès le 1^{er} mai 2020).
- › Membre du Comité du Groupement des Entreprises Multinationales (GEM).
- › Membre du Cercle Suisse des Administratrices.

2.5. RÉMUNÉRATIONS ET PROGRAMMES DE PARTICIPATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

a) Introduction

CA Indosuez (Switzerland) SA n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Elle ne rémunère pas les membres de son Conseil d'administration sous forme de programmes de participation.

b) Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration salariés d'une société du groupe Crédit Agricole ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction d'administrateur (Présidence et Comités du Conseil inclus).

Les membres du Conseil d'administration non-salariés du groupe Crédit Agricole perçoivent des honoraires annuels du montant déterminé par l'Assemblée Générale de la Banque, payables nets de charges sociales, sauf accord contraire en fin d'exercice et au prorata de la période durant laquelle, pendant celui-ci, leur mandat a été en vigueur.

La rémunération annuelle des Administrateurs pour l'année 2024 a été fixée à CHF 30 000. Le Président du Comité d'audit et des risques a perçu une rémunération complémentaire de CHF 10 000 et les membres de ce Comité une rémunération complémentaire de CHF 5 000.

c) Membres du Comité de Direction Générale

La politique de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA validée par le Conseil d'administration s'intègre totalement dans la politique de rémunération du groupe Indosuez Wealth Management en 2024, qui décline elle-même la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole, tout en tenant également compte des spécificités locales.

Pour mettre en œuvre sa politique de rémunération, CA Indosuez (Switzerland) SA s'appuie chaque année sur les enquêtes de rémunération menées par une société spécialisée auxquelles participent les principaux employeurs des marchés financiers. Ces enquêtes permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions de la banque et sur les différentes composantes de la rémunération.

En cohérence avec les principes généraux du Groupe, la politique de rémunération des membres du Comité de Direction Générale de CA Indosuez (Switzerland) SA s'inscrit dans un contexte réglementaire fortement encadré, imposant des règles dans la structuration de leur rémunération. Elle est constituée du salaire de base et d'une rémunération variable discrétionnaire. Elle vise à promouvoir la performance individuelle et collective. Elle est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables.

La rémunération variable constitue une partie intégrante de la rémunération annuelle des membres de ce Comité. Elle s'inspire des principes découlant de la Circulaire FINMA 2010/1 «Systèmes de rémunération» et des directives Capital Requirements Directive V (CRD V) et Alternative Investment Fund Managers (AIFM). Ainsi, au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable des membres de ce Comité se décompose entre une partie non-différée et une partie différée sur minimum 4 ans. La rémunération variable différée est acquise par tranches et est constituée au moins à 50% d'instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A., de manière à favoriser l'alignement sur la création de valeur. Le paiement des tranches est soumis à des conditions de performance et de présence. La part différée évolue en fonction de la rémunération variable globale allouée pour l'exercice. Plus la rémunération variable est élevée, plus la part différée dans la rémunération variable totale est importante.

Le système mis en place permet d'intéresser les membres de ce Comité à la performance à moyen terme et à la maîtrise des risques de la Banque.

Le Comité de rémunération approuve chaque année l'enveloppe globale des rémunérations fixes et variables du pool que forment ensemble les membres du Comité de Direction Générale.

2.6 ORGANE DE RÉVISION EXTERNE ET SOCIÉTÉ D'AUDIT PRUDENTIEL

a) Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis 1999, PricewaterhouseCoopers SA, Genève, est l'organe de révision externe de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève, selon le Code des Obligations. Elle assume également le mandat de Société d'audit selon la Loi sur la surveillance des marchés financiers. Monsieur Christophe Kratzer a assumé la fonction de réviseur responsable pour l'exercice 2023 et a présenté

ses rapports au Comité d'audit et des risques et au Conseil d'administration en juin 2024. Sa fonction a été reprise pour l'exercice 2024 par Monsieur Omar Grossi. La personne qui dirige la révision peut exercer ces mandats pendant sept ans au plus.

b) Honoraires de révision

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 2 451 473 hors TVA, au titre d'honoraires de révision comptable et prudentielle pour l'exercice 2024.

c) Honoraires supplémentaires

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 96 344 hors TVA au titre d'honoraires supplémentaires pour d'autres prestations de services pour l'exercice 2024.

d) Instruments d'information sur la révision externe

PricewaterhouseCoopers SA élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes annuels et un autre sur l'audit prudentiel. Le réviseur responsable du mandat de révision discute de ces documents avec le Comité d'audit et des risques. Le plan a été présenté au Comité d'audit et des risques lors de sa séance du 26 septembre 2024 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de sa séance du 27 septembre 2024. Les résultats de l'audit des comptes annuels 2024 ont été présentés et discutés au Comité d'audit et des Risques le 27 mars 2025, ainsi qu'au Conseil d'administration le 28 mars 2025.

Les auditeurs externes ont accès en tout temps au Comité d'audit et des risques, au Comité de Direction Générale et à l'Inspection Générale avec qui ils ont des séances de travail régulières.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers SA est annuel. La qualification des auditeurs externes, leurs performances et le montant des honoraires de révision sont évalués annuellement par le Comité d'audit et des risques.

Chiffres clés

TOTAL
DU BILAN
18 996
(EN MILLIONS DE CHF)

BÉNÉFICE
57,4
(EN MILLIONS DE CHF)

BILAN (EN MILLIONS DE CHF)	31.12.2024	31.12.2023	VARIATION EN %
Total du bilan	18 996	17 019	+11,6

RÉSULTATS (en millions de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	VARIATION EN %
Revenus d'intérêts	149,0	175,6	-15,1
Commissions	191,7	177,6	+7,9
Résultat de négoce	30,0	27,6	+8,7
Autres résultats ordinaires	17,1	14,7	+16,3
Total des produits (revenu d'exploitation)	387,8	395,5	-1,9
Charges de personnel	-189,8	-194,4	-2,4
Autres charges d'exploitation	-120,1	-123,5	-2,8
Résultat brut	77,9	77,6	+0,4
Amortissements & corrections de valeurs	-9,8	-6,2	+58,1
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	0,4	-	-
Impôts	-11,1	-12,2	-9,0
Résultat de la période	57,4	59,2	-3,0

	31.12.2024	31.12.2023	VARIATION EN %
Avoirs administrés (fortune totale)	44 551	35 339	26,1
Effectif total	822	893	-8,0

PUBLICATION RELATIVE AUX EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET DE LIQUIDITÉ
SELON CIRCULAIRE FINMA 2016/1 (EN MILLIONS DE CHF)

EXERCICE 2024 EXERCICE 2023

	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base dures (CET1)	1 543,3	1 539,0
Fonds propres de base (T1)	1 543,3	1 539,0
Fonds propres pris en compte (total)	1 848,3	1 869,9
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	7 992,6	7 774,1
Exigences minimales de fonds propres	639,4	621,9
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	19,3%	19,8%
Ratio de fonds propres de base (%)	19,3%	19,8%
Ratio de fonds propres globaux (%)	23,1%	24,1%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	2,5%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	2,5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	13,3%	13,8%
Ratios-cibles fonds propres selon annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon annexe 8 OFR (%)	4,0%	4,0%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 OFR) (%)	0,0%	0,0%
Ratio-cible CET1 (en %) selon ann. 8 OFR, majoré du volant anticyclique	7,8%	7,8%
Ratio-cible T1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	12,0%	12,0%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	21 782,2	20 457,5
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % engagement global)	7,1%	7,5%
Ratio de liquidités (LCR)		
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	8 882,2	5 595,7
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	6 637,0	2 248,4
Ratio de liquidité, LCR (en %)	134%	249%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	7 534,4	6 218,9
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	5 162,1	3 824,2
Ratio de liquidité, LCR (en %)	146%	163%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	7 010,5	6 281,2
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	4 719,9	3 506,6
Ratio de liquidité, LCR (en %)	149%	179%
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre :		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	7 463,6	6 124,3
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	5 102,7	3 223,7
Ratio de liquidité, LCR (en %)	146%	190%
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable (en CHF)	9 424,7	7 503,1
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	7 561,5	6 776,8
Ratio de financement, NSFR (en %)	125%	111%

BIENVENUE
DANS NOTRE MAISON



La dimension humaine fait partie intégrante de notre identité. Elle participe à la satisfaction de nos clients et nous permet de répondre au plus près de leurs attentes. Rencontrer nos collaborateurs c'est accéder à l'ensemble des savoir-faire et de l'expertise internationale du groupe Crédit Agricole.

Nos Maisons

Nos implantations actives

SIÈGE SOCIAL

Genève

Quai Général-Guisan 4
1204 Genève
Suisse
Tél. + 41 58 321 90 00
Fax. + 41 58 321 91 00

BUREAU DE REPRÉSENTATION

Abu Dhabi

Zahed The 1st Street – Al Muhairy
Center, Office Tower, 5th Floor
PO Box 44836
Abu Dhabi
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 2 631 1515
Fax. + 971 2 631 2500

FILIALE EN SUISSE

CA Indosuez Finanziaria SA

Via F. Pelli 13 A
CP 5640
6900 Lugano
Suisse
Tél. + 41 91 910 79 70
Fax. + 41 91 910 79 80

SUCCURSALES

Singapour

168 Robinson Road
#23-03 Capital Tower
Singapour 068912
Tél. + 65 6423 03 25
Fax. + 65 6423 14 77

Hong Kong RAS

29th Floor,
Two Pacific Place
88 Queensway
Admiralty Hong Kong
Hong Kong RAS
Tél. + 852 37 63 68 88
Fax. + 852 37 63 68 68

Dubaï

DIFC Branch
Al Fattan Currency House, Tower 2
Level 23 Unit 4 DIFC
PO Box 507232
Dubai
Émirats Arabes Unis
Tél. + 971 4 350 6000
Fax. + 971 4 331 0199

Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zurich
Suisse
Tél. + 41 58 321 40 00
Fax. + 41 58 321 41 00

Lugano

Via F. Pelli 3
6901 Lugano
Suisse
Tél. + 41 58 321 30 00
Fax. + 41 58 321 31 00

Votre accès direct
à toutes nos Maisons ↓



TRANSFERT D'EXPÉRIENCES

Notre programme de mentorat garantit la pérennité de notre excellence professionnelle. La richesse des points de vue apportée par les expériences et la personnalité des collaborateurs de tout âge est un capital à faire fructifier.

JÉRÔME FILETTAZ

Responsable Sécurité Adjoint,
Indosuez en Suisse

PHILIPPE RUSTERHOLZ

Responsable Sécurité
du groupe Indosuez





4

COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

Harmonieux

PARTENAIRE DU BALLET
DU GRAND THÉÂTRE, INDOSUEZ
S'ASSOCIE À « IHSANE »
LA CRÉATION MONDIALE
DE SIDI LARBI CHERKAoui,
UNE RÉFLEXION SUR
LA TRANSMISSION À TRAVERS
UNE CRÉATION INSPIRÉE
PAR LA CALLIGRAPHIE, LES
MATHÉMATIQUES ET LA MUSIQUE.

Plus d'informations
sur Le Ballet du Grand
Théâtre de Genève ↓



1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN ACTIF

ACTIFS (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités	1 010 541	1 148 842
Créances sur les banques	3 004 884	3 619 292
Créances résultant d'opérations de financement de titres	3 355 414	2 208 708
Créances sur la clientèle	7 370 231	6 115 999
Créances hypothécaires	669 323	614 525
Opérations de négoce	88	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	360 587	257 223
Immobilisations financières	2 906 476	2 717 700
Comptes de régularisation	90 220	101 796
Participations	30 352	30 495
Immobilisations corporelles	165 500	169 394
Valeurs immatérielles	8 269	9 613
Autres actifs	23 675	25 351
Total Actifs	18 995 560	17 018 938
Total des créances subordonnées	-	-
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>	-	-

BILAN PASSIF

PASSIFS (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Engagements envers les banques	5 825 995	6 495 787
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	343 501	139 215
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10 732 432	8 109 815
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	182 470	312 394
Comptes de régularisation	149 209	136 817
Autres passifs	8 305	67 681
Provisions	117 220	121 937
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	11 747
Capital social	1 025 946	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	112 887	109 928
Bénéfice reporté	39 602	39 579
Résultat de la période	57 336	59 182
Total Passifs	18 995 560	17 018 938
Total des engagements subordonnés	260 000	260 000
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>	-	-

HORS BILAN

OPÉRATIONS HORS BILAN (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Engagements conditionnels	2 759 240	3 161 843
Engagements irrévocables	2 651 175	3 101 061
Crédits par engagement	225 568	439 845

2. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	778 971	648 244
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	221	410
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	70 363	59 589
Charges d'intérêts	-699 535	-538 070
Résultat brut des opérations d'intérêts	150 020	170 173
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-975	5 521
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	149 045	175 694
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	160 971	135 189
Produit des commissions sur les opérations de crédit	24 875	31 895
Produit des commissions sur les autres prestations de service	42 756	40 208
Charges de commissions	-36 850	-29 657
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	191 752	177 635
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	30 010	27 643
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	764	-103
Produit des participations	440	2 401
Résultat des immeubles	2 499	2 467
Autres produits ordinaires	13 474	10 154
Autres charges ordinaires	-32	-136
Sous-total Autres résultats ordinaires	17 145	14 783
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-189 865	-194 418
Autres charges d'exploitation	-120 125	-123 537
Sous-total Charges d'exploitation	-309 990	-317 955
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-10 042	-6 869
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	144	595
Résultat opérationnel	68 064	71 526
Produits extraordinaires	419	3
Charges extraordinaires	-4	-57
Impôts	-11 143	-12 290
Résultat de la période	57 336	59 182

3. ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2024	1 025 946	388 910	109 928	11 747	39 579	59 182	1 635 292
Répartition du bénéfice	-	-	2 959	-	56 223	-59 182	-
Utilisation réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-
Dividende	-	-	-	-	-56 200	-	-56 200
Résultat de la période	-	-	-	-	-	57 336	57 336
Capitaux propres au 31 décembre 2024	1 025 946	388 910	112 887	11 747	39 602	57 336	1 636 428

4. ANNEXES

4.1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE LA BANQUE

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA, ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong, Singapour et Dubaï, d'une filiale en Suisse, ainsi que d'un bureau de représentation à Abu Dhabi.

4.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong RAS

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération, qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs. Par ailleurs, les enveloppes de rémunération variable annuelle sont fixées en tenant compte de l'ensemble des risques, du coût du capital et du coût de liquidité.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple.

La rémunération variable annuelle rétribue la performance des collaboratrices et collaborateurs, qui est appréciée au regard de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs. En cas de performance insuffisante ou de non-respect des règles ou procédures internes, le non-paiement de la rémunération variable est possible.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les rémunérations variables annuelles des collaboratrices et collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle sont déterminées indépendamment des résultats des entités, unités ou départements dont ils valident ou vérifient les opérations et tiennent compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Conformément aux règles du Groupe Crédit Agricole, pour le personnel identifié au sens de la Directive CRD V, si un bonus supérieur à EUR 50'000 ou représentant plus d'un tiers de la rémunération globale est attribué à une collaboratrice ou un collaborateur, le paiement d'une partie du bonus est différé sur une durée de minimum quatre ans. Pour le personnel non identifié, le seuil de différé est un

bonus supérieur à EUR 120'000 et la durée du différé est de trois ans.

Le bonus différé est acquis par tranches, payé en cash et constitué au moins à 50% d'instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A., de manière à favoriser l'alignement sur la création de valeur. Le paiement des tranches est soumis à des conditions de performance et de présence. Toute rémunération différée peut être réduite, supprimée ou soumise à restitution, sous réserve des conditions des plans de rémunération différée.

La catégorie Senior Management se compose du CE (Chief Executive), des Alternate CE's, du Head of Risk, du Head of Internal Audit et du Head of Compliance. La catégorie Key Personnel se compose du personnel identifié au sens de la Directive CRD V qui n'est pas inclus dans la catégorie Senior Management.

Concernant l'exercice 2024, pour le Senior Management (7 personnes) et le Key Personnel (3 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 26.3 millions (CHF 3.1 millions) et leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 11.6 millions (CHF 1.4 millions), dont HKD 7.7 millions (CHF 0.9 millions) sont payables en cash et HKD 3.8 millions (CHF 0.4 millions) payables de manière différée sur 3 ou 4 années. Le solde de leur rémunération différée au titre des exercices 2021 à 2023 s'élevait à HKD 4.7 millions (CHF 0.6 millions). Les montants de rémunération différée sont exprimés en valeur à la date d'attribution et sont entièrement soumis à des ajustements ex post explicites et implicites.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucun bonus garanti, indemnité à l'engagement ou indemnité de départ n'a été versé en 2024.

4.2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

4.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution, à l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA), ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2020/1 « Comptabilité-banques » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant.

Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan.

Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « repurchase » / « reverserepurchase ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (reverse repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Des corrections de valeur sont constituées pour risques de défaillance des créances compromises et des créances non compromises.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuelles. Pour les créances non compromises, des corrections de valeur pour pertes attendues sont constituées.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de

corrections de valeur sont présentées en détail à l'annexe 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur.

Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix ou établi au moyen d'un modèle d'évaluation. Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». A partir l'exercice 2023, compte tenu de l'évolution conjoncturelle et de la prépondérance de la composante de taux d'intérêts, les résultats d'intérêts des swaps de devises sont indiqués sous « Produit des intérêts et des escomptes ».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations pour compte des clients

Les valeurs de remplacement des opérations pour le compte des clients sont en principe inscrites au bilan, si le contrat présente jusqu'à son échéance un risque de perte pour la banque :

- Contrats négociés hors bourse (OTC) : les valeurs de remplacement des opérations de commission sont inscrites au bilan.

- Contrats négociés en bourse : les valeurs de remplacement ne sont pas inscrites au bilan si la marge de couverture est suffisante. En cas d'absence d'appel de marge journalier ou si la perte quotidienne accumulée (variation margin) n'est pas entièrement couverte par la marge initiale exigée (initial margin), seule la part non couverte est inscrite au bilan.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix ou établi au moyen d'un modèle d'évaluation.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations, des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées

avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

• Tablettes informatiques et téléphones mobiles	3 ans
• Véhicules et parc informatique	5 ans
• Agencement et installations	5 ans
• Unité centrale du système informatique	5 ans
• Aménagement des locaux	10 ans
• Immeubles à usage de la Banque (1.5% par année)	66.5 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur

comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

Si l'examen de la préservation de la valeur fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles et Goodwill

Les valeurs immatérielles sont acquises et sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années.

Elles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée. La Banque estime la durée d'utilisation des valeurs immatérielles à 7 ans.

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un « goodwill », lequel est porté à l'actif sous les valeurs immatérielles.

A l'inverse, la différence est un « badwill ». Un « badwill », correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique « lucky buy »), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique Produits extraordinaires.

Le « goodwill » est activé et amorti sur sa durée d'utilisation estimée. La Banque estime la durée d'utilisation du goodwill à 5 ans.

La Banque examine à chaque date du bilan si les valeurs immatérielles sont dépréciées. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Pour les risques de défaillance des opérations hors bilan des postes « Engagements conditionnels » et

« Engagements irrévocables », pour lesquels aucune provision n'a été constituée à la suite de l'impossibilité pour le débiteur de faire face à ses engagements futurs, des provisions pour pertes attendues sont constituées.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées en détail à l'annexe 4.3.6 « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ». Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier. La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent

de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

4.2.2 Modification des principes de comptabilisation et d'évaluation

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

4.2.3. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

Les opérations suivantes, comptabilisées selon le principe de la date de règlement, qui ne sont pas exécutées à la date du bilan sont intégrées dans les engagements irrévocables :

- Opérations de pensions de titres (repos / reverse-repos)
- Prêts à terme fixe
- Prêts à préavis

Les opérations au comptant, comptabilisées selon le principe de la date de règlement, qui ne sont pas exécutées à la date du bilan, sont intégrées dans les opérations à terme.

4.2.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ». Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

4.2.5 Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies

étrangères sont imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants:

Devises	2024		2023	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	0,9411	0,9520	0,9281	0,9700
USD	0,9066	0,8818	0,8400	0,8961
SGD	0,6668	0,6593	0,6357	0,6679
HKD	0,1168	0,1130	0,1075	0,1144

4.3. GESTION DES RISQUES

4.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque. Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

4.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Le groupe Crédit Agricole, Paris, gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CA CIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CA CIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

4.3.3. Risque de marché

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies

et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

Risque de change

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

Risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux de la Banque est de maintenir le risque à un niveau modéré pour l'ensemble du bilan.

La plupart des éléments bilantaires exposés au risque de taux (crédits clientèle, titres de portefeuilles d'investissement, dépôts à terme) sont couverts par le biais d'adossements individuels (transaction par transaction) effectués auprès de la Trésorerie qui, dans le respect des limites très strictes que le Groupe lui a octroyées, les retourne in fine sur le marché pour solder ses positions.

L'Asset and Liability Management (ALM) a pour mission d'identifier, de mesurer et de couvrir les autres éléments exposés au risque de taux en fonction des contraintes réglementaires, des directives Groupe et de l'appétence au risque définie par le Conseil d'administration. Les dépôts à vue non rémunérés des principales devises des métiers Wealth Management et Négoce sont notamment concernés.

Pour assurer la couverture ALM taux des dépôts à vue, des portefeuilles de référence prudents sont modélisés sur la base d'observations historiques et de l'application de lois d'écoulement élaborés pour absorber, avec un degré de confiance suffisant, des décollectes envisageables dans des situations de stress aggravé.

Les sets de limite fixent, pour chaque portefeuille modélisé, des niveaux d'impasse de taux maximales et minimales par pilier de maturité.

La mise en oeuvre de la gestion du risque de taux (placements et/ou retournements de swaps de taux) est validée trimestriellement lors des comités ALM.

Risque de liquidité

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

4.3.4. Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.

Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence).
- La sensibilité : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficace visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque. Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- Des plans de contrôles manuels et automatisés.
- Des transferts du risque (assurance).
- Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.).

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie.
- Les recommandations d'audit interne et externe.
- Les provisions pour incidents opérationnels.
- Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel).

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de

la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent. Le Conseil d'Administration a délégué au Comité d'Audit et des Risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

Externalisation d'activités

Les principales activités externalisées de la Banque sont celles relatives au développement et à la maintenance de son système d'information ainsi que ses activités de back-office, en lien principalement avec sa ligne métier de gestion de fortune. Ces activités sont externalisées auprès de la société Azqore SA, société du groupe CA Indosuez.

Dans ce cadre, afin d'une part, de garantir de façon pérenne une maîtrise adéquate de ses risques opérationnels et d'autre part, de s'assurer d'une réalisation quantitative et qualitative par Azqore des prestations conformément au contrat de services signé avec ce prestataire, la Banque a mis en place un dispositif complet de contrôle s'appuyant sur des indicateurs spécifiques propres à chacun des risques identifiés.

Par ailleurs, une gouvernance adaptée a été mise en place entre Azqore SA et la Banque afin de gérer efficacement et de manière graduée tous les sujets et éventuelles alertes selon leur criticité pour garantir le bon fonctionnement des activités de la Banque en général et plus particulièrement la bonne fin des opérations ainsi que la protection des fonds qui lui sont confiés par les clients.

S'agissant de la protection des données clients, la Banque s'emploie à demeurer de manière permanente en conformité tant avec la réglementation suisse telle qu'édictée par la FINMA au titre de l'outsourcing des banques, qu'avec les réglementations étrangères des places où la Banque est implantée. La Banque respecte également les standards du groupe Crédit Agricole en matière d'externalisation de prestations qualifiées d'essentiels.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les risques majeurs liés à l'indisponibilité partielle ou totale de son système d'information, la Banque s'assure auprès d'Azqore de l'existence d'un dispositif de sauvegarde de ses activités d'externalisation, de telle manière qu'en cas d'incident majeur, celle-ci soit en capacité opérationnelle de garantir la poursuite des prestations qui lui sont confiées de manière suffisante.

A ce titre, rentrent dans la stratégie de Business

Continuity Management (BCM) de la Banque la vérification de l'existence chez Azqore d'un Plan de Secours Informatique (PSI), d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) et d'un Plan de Repli Utilisateurs (PRU) qu'Azqore teste régulièrement. La Banque dispose par ailleurs d'un PCA lui permettant de garantir la poursuite de ses propres services et processus en cas de survenance d'un sinistre qui l'impacterait directement.

Les autres sous-traitants font l'objet d'une surveillance conforme aux dispositions légales.

4.3.5 Compliance et risque juridique

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers.

La Banque dispose d'une Direction de Compliance et d'une Direction Juridique et Gouvernance dont les rôles sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Ces mêmes directions veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4.3.6 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de correction de valeur

Surveillance

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur et provisions adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur et provisions sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles. La Banque comptabilise également des corrections de valeur et des provisions au titre des pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti (créances bancaires (hors groupe Crédit Agricole, ci-après « le Groupe »), créances clientèle, créances hypothécaires, titres de dette);
- les engagements de financement;

- les engagements de garantie.

La Banque s'adosse au modèle défini par Crédit Agricole CIB (ci-après « CACIB ») pour le calcul des ECL.

Risque de crédit et étapes de dépréciation / provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis de la Banque.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Buckets):

- 1^{ère} étape (Bucket 1): dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie...), la Banque comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois.
- 2^{ème} étape (Bucket 2): si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, la Banque comptabilise les pertes attendues à maturité.
- 3^{ème} étape (Bucket 3): dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, la Banque comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en Bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en Bucket 2, puis en Bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La Banque ne prévoit pas l'utilisation des corrections de valeur au titre des pertes de crédits attendues dans le cadre de l'établissement des corrections de valeur individuelles.

Définition du défaut

Un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur.
- La Banque estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Un encours en défaut (Bucket 3) est dit déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables au sujet des événements suivants :

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de l'emprunteur.
- Un manquement à un contrat, tel qu'une défaillance ou un paiement en souffrance.
- L'octroi, par le ou les prêteurs à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une ou de plusieurs factures que le ou les prêteurs n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances.
- La probabilité croissante de faillite ou de

restructuration financière de l'emprunteur.

- La disparition d'un marché actif pour l'actif financier en raison de difficultés financières.
- L'achat ou la création d'un actif financier avec une forte décote, qui reflète les pertes de crédit subies.

La contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après une période d'observation qui permet de valider que le débiteur n'est plus en situation de défaut (appréciation par la Direction des Risques).

La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts). Le calibrage de l'ECL est calculé selon la probabilité de défaut (« PD »), les pertes en cas de défaut (« LGD ») et l'exposition (« EAD »).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La Direction des Risques de CACIB est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours au sein du Groupe.

Le Groupe s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables. La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (Forward Looking).

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance dans les 12 mois.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé a minima à fréquence annuelle.

Dégradation significative du risque de crédit

La Banque doit apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit la Banque à classer ses opérations par classe de risque (Buckets). Afin d'apprécier la dégradation significative, le Groupe prévoit un processus basé sur deux niveaux d'analyse :

- Un premier niveau dépendant de règles et de

critères relatifs et absolus quantitatifs et qualitatifs Groupe.

- Un second niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert au titre du Forward Looking local, du risque porté par la Banque sur ses portefeuilles pouvant conduire à ajuster les critères Groupe de déclassement en Bucket 2 (basculé de portefeuille ou sous-portefeuille en ECL à maturité).

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de Bucket 1 à Bucket 2 des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Un algorithme de détermination de la dégradation significative est appliqué à chaque exposition comme suit :

- Si l'exposition est un titre obligataire émis par un émetteur dont la note interne est supérieure ou égale à C- (sur une échelle allant de A+ à F), alors l'exposition est affectée au Bucket 1.
- Sinon, l'exposition est placée en Bucket 2 si au moins l'une des conditions suivantes est vérifiée :
 - la contrepartie de l'exposition est notée E ou E-,
 - l'exposition est en impayé de plus de 30 jours,
 - l'exposition est sous supervision spéciale,
 - l'exposition est renégociée (ou en période probatoire),
 - l'exposition est non performante,
 - la dégradation relative de l'exposition depuis l'origine est jugée significative
 - la sévérité cumulée due au scénario forward looking.

Si la dégradation depuis l'origine cesse d'être constatée, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois (Bucket 1).

Si certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne sont pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers. Concernant le Métier Wealth Management, les contreparties de type personnes physiques ou sociétés patrimoniales portant des encours de moins 3 MEUR sont agrégées entre autres par rating et pays de risque.

Pour les titres, CACIB utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit en-deçà duquel les expositions sont classées en Bucket 1 et dépréciées sur la base d'un ECL à 12 mois. Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- Les titres notes « Investment Grade », en date

d'arrêté, sont classés en Bucket 1 et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois.

- Les titres notes « Non-Investment Grade » (NIG), en date d'arrêté, font l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et sont classés en Bucket 2 (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (Bucket 3).

4.3.7 Evaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet.

La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indiciaire lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

4.4. POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE L'UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

4.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (*hedge accounting*)

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change. La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée.
- Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

4.5. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DURANT L'EXERCICE 2024

Aucun événement significatif n'est survenu durant l'exercice comptable 2024.

4.6. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la date de clôture de l'exercice pouvant avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2024.

4.7. DÉMISSION DE L'ORGANE DE RÉVISION AVANT LE TERME DE SON MANDAT

L'Assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme Organe de Révision de la Banque. L'Organe de Révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN, HORS BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

5.1 RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	3 355 414	2 208 708
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	343 501	139 215
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	368 855	152 051
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	368 855	152 051
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	3 381 055	2 226 317
- dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
- dont titres aliénés	-	-

5.2 COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	10 669	4 871 717	2 640 401	7 522 787
Créances hypothécaires	669 323	1 491	-	670 814
- immeubles d'habitation	585 881	1 461	-	587 342
- immeubles commerciaux	83 442	30	-	83 472
- autres	-	-	-	-
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	679 992	4 873 208	2 640 401	8 193 601
Année précédente	620 770	4 069 108	2 182 282	6 872 160
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Année de référence	679 992	4 873 202	2 486 360	8 039 554
Année précédente	620 481	3 928 687	2 181 356	6 730 524
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	38 880	2 720 360	2 759 240
Engagements irrévocables	-	223 933	2 427 242	2 651 175
Crédits par engagements	-	1 955	223 613	225 568
Total du hors bilan				
Année de référence	-	264 768	5 371 215	5 635 983
Année précédente	1	2 241 763	4 460 985	6 702 749

Créances compromises

(en milliers de CHF)	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	155 769	4 694	151 075	150 607
Année précédente	141 134	1 930	139 204	137 574

L'augmentation des encours bruts s'explique par la défaillance d'entreprises du métier ITB survenues lors des exercices précédents et dont les procédures sont toujours en cours et continuent d'évoluer.

5.3 OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

(en milliers de CHF)	31/12/2024	31/12/2023
Produits structurés	88	0
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	88	0
Total des opérations de négoce	88	0

5.4 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
(en milliers de CHF)							
Instruments de taux	swaps	2 018	1 831	335 679	91 740	61 085	7 637 650
	options (OTC)	-	-	-	-	-	-
	Total	2 018	1 831	335 679	91 740	61 085	7 637 650
Devises/métaux précieux	contrats à terme	32 947	32 299	3 481 945	157 493	10 866	8 163 314
	<i>dont internes</i>	-	-	-	-	-	-
	futures	-	-	-	-	-	-
	options (OTC)	30 356	30 357	3 427 548	-	-	-
	Total	63 303	62 656	6 909 493	157 493	10 866	8 163 314
Titres de participation/Indices	options (OTC)	46 032	46 032	647 346	-	-	-
	Total	46 032	46 032	647 346	-	-	-
Autres	contrats à terme	-	-	-	-	-	-
	<i>dont internes</i>	-	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-	-
Total avant prise en compte des contrats de netting :	Année de référence	111 353	110 519	7 892 518	249 233	71 951	15 800 964
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	111 353	110 519	7 892 518	249 233	71 951	15 800 964
	Année précédente	101 092	99 780	6 549 704	156 131	212 614	11 194 317
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	101 092	99 780	6 549 704	156 131	212 614	11 194 317
Total après prise en compte des contrats de netting					Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Année de référence					360 587	182 470	
Année précédente					257 223	312 394	
Répartition selon les contreparties				Instances centrales de clearing	Banques et maisons de titres	Autres clients	
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)				-	275 704	84 883	

5.5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Titres de créance	2 761 669	2 512 348	2 745 396	2 492 607
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	2 761 669	2 512 348	2 745 396	2 492 607
Titres de participation	3 203	11 357	3 203	11 357
<i>dont participations qualifiées</i>	-	-	-	-
Métaux précieux	141 604	193 995	141 604	193 995
Immeubles	-	-	-	-
Total	2 906 476	2 717 700	2 890 203	2 697 959
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	2 524 977	2 344 526	2 519 049	2 337 779
Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)		DE AAA À AA3		DE A1 À A3
Valeur comptable des titres de créance		2 698 133		63 536

5.6 PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations sans valeur boursière	104 384	-73 889	30 495	-	-	-	-143	-	30 352
Total des participations	104 384	-73 889	30 495	-	-	-	-143	-	30 352

Investissements et désinvestissements intervenues au cours de l'année 2024 : Se référer à l'annexe 5.7

5.7 ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE ET DIRECTE

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)
CA Indosuez Finanziaria SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	308 764	5,0	5,0	5,0
Komgo SA	Genève	Développement d'une plateforme Blockchain	CHF	43 655	7,8	5,0	7,8
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL en liquidation	Beyrouth	Société financière	LBP	2 000 000	100,0	100,0	100,0

Principales modifications intervenues au cours de l'année 2024 :

Les participations restent inchangées par rapport à l'année 2023.

La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes pour l'information financière ou la situation en matière de risque, au sens de l'art. 35 al. 1 let. a OB

5.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la Banque	225 194	-70 900	154 294	-	-	-	-3 018	-	151 276
Autres immobilisations corporelles	101 551	-86 451	15 100	-	5 037	-377	-5 536	-	14 224
Total des immobilisations corporelles	326 745	-157 351	169 394	-	5 037	-377	-8 554	-	165 500

Leasing opérationnel

Les engagements de leasing non inscrits au bilan concernent les outils informatiques (ordinateurs).

(en milliers de CHF)	31/12/2024	31/12/2023
Echéant dans les 12 mois	174	-
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	415	-
Echéant à plus de 5 ans	-	-
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	589	-
- dont résiliables à 12 mois	27	-

5.9 VALEURS IMMATÉRIELLES

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE						
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres valeurs immatérielles	10 726	-1113	9 613	-	0	- 1344	8 269
Total des valeurs immatérielles	10 726	-1113	9 613	-	-	- 1344	8 269

5.10 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Compte de compensation	0	-	1 274	58 511
Opérations bancaires internes	44	141	79	94
Impôts indirects	21 183	21 263	5 626	8 400
Autres actifs et autres passifs	2 448	3 947	1 326	676
Total	23 675	25 351	8 305	67 681

5.11 ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	31.12.2024		31.12.2023	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	116 271	-	117 045	-
- dont en couverture de 50% de l'obligation de contribution envers ESISUISSE de KCHF 9 368**	3 531	-	4 684	-
Autres actifs***	1 375	-	1 324	-
Total des actifs nantis/cédés	117 646	-	118 369	-

* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créance utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserrements de liquidités de la Banque nationale suisse.

** La maturité des immobilisations financières mises en couverture du 50% de l'obligation de contribution envers ESISUISSE est de 6 mois.

*** Le poste autres actifs est constitué de garanties de loyer.

5.12 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

(en milliers de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	54 695	61 878
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	2 902
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	54 695	64 780

5.13 SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

(en milliers de CHF)	Charges de prévoyance comprises dans les « Charges de personnel »	
	2024	2023
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	13 279	13 864

Réserves de contributions de l'employeur (RCE):

Il n'existe pas de réserves de contributions de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Avantage / Engagement économique provenant d'un excédent de couverture / découvert :

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :

	31.12.2023	31.12.2022
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	108,0%	105,0%

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2024. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'Etat de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

5.19 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

(en milliers de CHF)	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Participants qualifiés	1 736 904	2 183 266	3 393 903	2 585 862
Sociétés du Groupe	36 999	44 999	-	-
Sociétés liées	1 402 790	1 494 127	1 460 225	2 826 011
Affaires d'organes	-	35	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

5.20 PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote				
CA Indosuez, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)	1 025 946	100	1 025 946	100

5.21 PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Propres parts de capital

A la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Réserves légales non distribuables	501 796	498 837
Total des réserves légales non distribuables	501 796	498 837

5.23 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de CHF)	ÉCHU							Total
	À vue	Dénon- çable	D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	1 010 541	-	-	-	-	-	-	1 010 541
Créances sur les banques	352 895	527	1 549 373	427 729	584 705	89 655	-	3 004 884
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	3 355 414	-	-	-	-	3 355 414
Créances sur la clientèle	-	299 634	5 490 420	866 956	508 301	204 920	-	7 370 231
Créances hypothécaires	-	2	29 879	15 514	140 799	483 129	-	669 323
Opérations de négoce	88	-	-	-	-	-	-	88
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	360 587	-	-	-	-	-	-	360 587
Immobilisations financières	141 879	-	1 077 943	1 244 759	376 056	65 839	-	2 906 476
Année de référence	1 865 990	300 163	11 503 029	2 554 958	1 609 861	843 543	-	18 677 544
Année précédente	2 145 380	3 126	10 268 997	1 789 195	1 580 895	894 696	-	16 682 289
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	251 396	-	5 275 879	38 720	-	260 000	-	5 825 995
Engagement résultant d'opération de financement de titres	-	-	343 501	-	-	-	-	343 501
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 508 767	56	5 131 038	1 092 571	-	-	-	10 732 432
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	182 470	-	-	-	-	-	-	182 470
Année de référence	4 942 633	56	10 750 418	1 131 291	-	260 000	-	17 084 398
Année précédente	3 991 747	-	9 529 994	1 275 470	-	260 000	-	15 057 211

5.24 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2024		31.12.2023	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Liquidités	989 175	21 366	1 129 255	19 587
Créances sur les banques	1 265 726	1 739 158	1 403 152	2 216 140
Créances résultant d'opérations de financement de titres	3 300 000	55 414	2 153 001	55 707
Créances sur la clientèle	1 885 123	5 485 108	1 777 524	4 338 475
Créances hypothécaires	150 742	518 581	170 669	443 856
Opérations de négoce	-	88	-	-
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	8 986	351 601	12 503	244 720
Immobilisations financières	740 879	2 165 597	1 196 862	1 520 838
Comptes de régularisation	73 357	16 863	84 309	17 487
Participations	30 352	-	30 495	-
Immobilisations corporelles	164 541	959	168 433	961
Valeurs immatérielles	8 269	-	9 613	-
Autres actifs	22 358	1 317	23 569	1 782
Total Actifs	8 639 508	10 356 052	8 159 385	8 859 553

PASSIFS (en milliers de CHF)	31.12.2024		31.12.2023	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Engagements envers les banques	2 785	5 823 210	21 125	6 474 662
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	343 501	-	139 215	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 350 836	9 381 596	964 869	7 144 946
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4 904	177 566	16 188	296 206
Comptes de régularisation	63 175	86 034	78 692	58 125
Autres passifs	8 216	89	62 698	4 983
Provisions	113 214	4 006	108 781	13 156
Réserves pour risques bancaires généraux	11 937	-190	11 747	-
Capital social	1 025 946	-	1 025 946	-
Réserve légale issue du capital	388 910	-	388 910	-
Réserve légale issue du bénéfice	112 887	-	109 928	-
Bénéfice reporté	39 602	-	39 579	-
Résultat de la période	57 336	-	59 182	-
Total Passifs	3 523 249	15 472 311	3 026 860	13 992 078

La répartition entre la Suisse et l'étranger s'effectue en fonction du domicile du débiteur, du créancier et de l'émetteur de titres et emprunts. En ce qui concerne les créances hypothécaires et les immeubles, le lieu du gage est pris en considération.

5.25 ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2024		31.12.2023	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe	12 240 869	64,5	10 833 683	63,7
<i>dont : Suisse</i>	8 639 508	45,5	8 159 385	47,9
<i>France</i>	1 309 627	6,9	897 961	5,3
<i>Royaume-Uni</i>	633 731	3,3	626 265	3,7
Afrique	18 283	0,1	29 967	0,2
Amérique du Nord	152 885	0,8	143 254	0,8
Amérique du Sud	66 019	0,3	59 433	0,3
Asie	5 325 935	28,0	5 045 724	29,7
<i>dont : Singapour</i>	2 696 416	14,2	2 729 032	16,0
<i>Hong Kong RAS</i>	762 875	4,0	474 938	2,8
<i>Japon</i>	1 079 378	5,7	1 223 257	7,2
Caraïbes	982 438	5,2	746 497	4,4
Océanie	209 131	1,1	160 380	0,9
Total des actifs	18 995 560	100,0	17 018 938	100,0

5.26 TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE DU RISQUE)

Expositions à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2024		31.12.2023	
		en milliers de CHF	Part en %	en milliers de CHF	Part en %
1 - Risque très faible	CP 1	8 575 371	79,7	7 571 935	80,3
2 - Risque faible	CP 2	-	-	129 095	1,4
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	1 428 002	13,3	1 161 201	12,3
4 - Risque important	CP 5	102 873	1,0	50 891	0,5
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	257 024	2,4	329 731	3,5
Sans notation	CP 0	391 306	3,6	185 333	2,0
Total		10 754 576	100,0	9 428 186	100,0

* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7. La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

5.27 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

ACTIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	988 653	360	100	20 088	1 280	60	1 010 541
Créances sur les banques	1 282 266	94 515	443 950	4 545	9 352	1 170 256	3 004 884
Créances résultant d'opérations de financement de titres	3 300 000	36 969	18 445	-	-	-	3 355 414
Créances sur la clientèle	1 561 178	1 182 348	3 298 006	48 090	592 633	687 976	7 370 231
Créances hypothécaires	192 463	376 312	2 269	26 846	25 937	45 496	669 323
Opérations de négoce	-	-	88	-	-	-	88
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	261 299	-	-	87 717	11 571	-	360 587
Immobilisations financières	599 276	219 901	354 209	1 452 737	58 030	222 323	2 906 476
Comptes de régularisation	8 897	59 834	18 471	105 930	15 360	-118 272	90 220
Participations	30 352	-	-	-	-	-	30 352
Immobilisations corporelles	164 541	-	377	315	267	-	165 500
Valeurs immatérielles	8 269	-	-	-	-	-	8 269
Autres actifs	20 801	53	111 119	4 997	16 319	-129 614	23 675
Total des actifs bilantaires	8 417 995	1 970 292	4 247 034	1 751 265	730 749	1 878 225	18 995 560
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	1 204 047	3 657 560	6 310 466	273 402	211 411	3 444 694	15 101 580
Total Actifs	9 622 042	5 627 852	10 557 500	2 024 667	942 160	5 322 919	34 097 140
PASSIFS (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	473 335	2 681 519	1 205 008	215	858	1 465 060	5 825 995
Engagements résultant des opérations de financement de titres	-	343 501	-	-	-	-	343 501
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	492 869	1 488 822	6 464 844	696 102	258 551	1 331 244	10 732 432
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	87 666	-	-	83 279	11 525	-	182 470
Comptes de régularisation	43 411	-	155 017	-	12 918	-62 137	149 209
Autres passifs	294 264	1 228	563	1 000	10	-288 760	8 305
Provisions	103 798	611	11 442	1 134	43	192	117 220
Réserves pour risques bancaires généraux	11 747	-	-	-	-	-	11 747
Capital social	1 025 946	-	-	-	-	-	1 025 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	112 887	-	-	-	-	-	112 887
Bénéfice reporté	39 602	-	-	-	-	-	39 602
Résultat de la période	34 890	-	596	12 008	9 842	-	57 336
Total des passifs bilantaires	3 109 325	4 515 681	7 837 470	793 738	293 747	2 445 599	18 995 560
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	6 511 320	1 111 561	2 720 351	1 234 077	648 708	2 875 563	15 101 580
Total passifs	9 620 645	5 627 242	10 557 821	2 027 815	942 455	5 321 162	34 097 140
Position nette par devise	1 397	610	-321	-3 148	-295	1 757	-

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

5.28 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Engagements de couverture de crédit et similaires	1 613 423	2 290 358
Garanties de prestation de garantie et similaires	1 145 817	871 485
Total des engagements conditionnels	2 759 240	3 161 843
Total des créances éventuelles	-	-

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles le gage constitue des provisions dans le passif du bilan le cas échéant.

5.29 CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Engagements résultant de paiements différés	195 077	410 136
Engagements résultant d'acceptations	1 062	-
Autres crédits par engagements	29 429	29 709
Total des crédits par engagement	225 568	439 845

5.30 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	12 968	6 334
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	4 221 061	3 993 147
Crédits fiduciaires	435	403
Total des opérations fiduciaires	4 234 464	3 999 884

5.31 AVOIRS ADMINISTRÉS

Répartition des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	3 253	2 617
Autres avoirs administrés	41 297	32 722
Total des avoirs administrés	44 551	35 339

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Total des avoirs administrés initiaux	35 339	37 352
Apports (+) / retraits (-) nets d'argent frais	5 005	-1 677
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	4 207	-336
Autres effets	-	-
Total des avoirs administrés finaux	44 551	35 339
Apports/retraits nets d'argent frais	5 005	-1 677
- métier Gestion de Fortune	4 547	100
- métier ITB (International Trade & Transaction Banking)	458	-1 777

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque. Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Ces avoirs incluent les fonds du groupe Crédit Agricole ou de tiers non gérés.

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs "more-than-custody-only" sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de "global custodian" envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus. L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.32 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Répartition selon les secteurs d'activités (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Gestion de Fortune	29 647	27 096
Marché de capitaux	32	51
ITB (International Trade & Transaction Banking)	331	496
Total du résultat des opérations de négoce	30 010	27 643

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Instruments de taux	-	-
Devises	30 010	27 643
Matières premières/métaux précieux	-	-
Total du résultat de négoce	30 010	27 643
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

5.33 PRODUIT DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	224	881
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	425	489

5.34 CHARGES DU PERSONNEL

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	156 833	159 163
Prestations sociales	28 681	29 569
Autres charges de personnel	4 351	5 686
Total des charges du personnel	189 865	194 418

5.35 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Coût des locaux	11 080	10 928
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	79 369	82 205
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	292	233
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2 548	1 352
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2 452	1 279
dont pour d'autres prestations de service	96	73
Autres charges d'exploitation	26 836	28 819
Total des autres charges d'exploitation	120 125	123 537

5.36 PERTES SIGNIFICATIVES, PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES, DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Pertes significatives

Durant l'exercice 2024 aucune perte significative n'a été enregistrée.

Produits extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de produits extraordinaires significatifs.

Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

5.38 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Produit des intérêts et des escomptes	465 764	313 207	323 519	324 725
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	4	217	-	410
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	19 853	50 510	17 961	41 628
Charges d'intérêts	-378 008	-321 527	-217 474	-320 596
Résultat brut des opérations d'intérêts	107 613	42 407	124 006	46 167
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-1 842	867	6 307	-786
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	105 771	43 274	130 313	45 381
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	100 918	60 053	93 940	41 249
Produit des commissions sur les opérations de crédit	24 872	3	31 890	5
Produit des commissions sur les autres prestations de service	37 402	5 354	11 845	28 363
Charges de commissions	-10 594	-26 256	-12 034	-17 623
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	152 598	39 154	125 641	51 994
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	8 340	21 670	10 939	16 704
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	764	-	-103	-
Produit des participations	440	-	2 401	-
Résultat des immeubles	2 499	-	2 467	-
Autres produits ordinaires	9 800	3 674	6 692	3 462
Autres charges ordinaires	-32	-	-136	-
Sous-total Autres résultats ordinaires	13 471	3 674	11 321	3 462
Charges de personnel	-123 714	-66 151	-131 496	-62 922
Autres charges d'exploitation	-88 455	-31 670	-83 067	-40 470
Sous-total Charges d'exploitation	-212 169	-97 821	-214 563	-103 392
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-9 578	-464	-6 588	-281
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	1 931	-1 787	1 170	-575
Résultat opérationnel	60 364	7 700	58 233	13 293

5.39 IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Charges relatives aux impôts courants	11 143	12 781
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Dissolution de la provision d'impôts relatives aux exercices comptables précédents	-	-491
Total des impôts	11 143	12 290
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat avant impôts	16,4%	17,2%

Il n'existe pas de reports de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

6. PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale ordinaire du 28 mars 2025 d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Résultat de l'exercice	57 336	59 182
Bénéfice reporté	39 602	39 579
Bénéfice au bilan	96 938	98 761
Répartition du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	2 867	2 959
Dividende	54 470	56 200
Report à nouveau	39 601	39 602
	96 938	98 761



Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CA Indosuez (Switzerland) SA (« la société »), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 61 à 91) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.
- Nous planifions et réalisons l'audit des comptes annuels afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités de la société pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes annuels. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Omar Grossi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sarah Az El Arab

Genève, le 28 mars 2025

Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
La Manufacture

Visuels : Unsplash, AdobeStock,
La Manufacture, Filip Van Roe,
Point of Views, Gregory Batardon

Suivez-nous



GRUPE CRÉDIT AGRICOLE